



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL
DES
ACTES ADMINISTRATIFS**

**DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LEGALITÉ**

N° Spécial

25 Août 2021

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DCL du 25 Août 2021

SOMMAIRE

Arrêtés et Annexes	Date	DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE	Page
DCL/BRGE n° 2021-230	10.08.2021	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune de Gennevilliers	3
Annexe		Liste et composition des bureaux de vote de Gennevilliers	5
DCL/BRGE n° 2021-231	10.08.2021	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune de La Garenne-Colombes	13
Annexe		Liste et composition des bureaux de vote de La Garenne Colombes	15
DCL/BRGE N° 2021-232	10.08.2021	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune du Plessis-Robinson	21
Annexe		Liste et composition des bureaux de vote du Plessis Robinson	23
DCL/BRGE N° 2021-233	10.08.2021	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune de Montrouge	30
		Liste et composition des bureaux de vote de Montrouge	32
DCL/BRGE N° 2021-234	10.08.2021	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune d'Asnières-sur-Seine	39
Annexe		Liste et composition des bureaux de vote d'Asnières sur Seine	41
DCL/BRGE N° 2021-235	10.08.2021	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune de Colombes	54
Annexe		Liste et composition des bureaux de vote de Colombes	56
DCL/BRGE N° 2021-236	10.08.2021	Arrêté instituant les bureaux de vote dans la commune de Courbevoie	71
Annexe		Liste et composition des bureaux de vote de Courbevoie	73

DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE

Arrêté DCL/BRGE n° 2021-230 du 10 août 2021
instituant les bureaux de vote dans la commune de Gennevilliers

Le Préfet des Hauts-de-Seine
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral et notamment l'article R.40,

Vu la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

Vu la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu l'instruction du ministère de l'Intérieur du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires,

Vu l'arrêté DCL/BRGE n° 2020-332 du 8 décembre 2020 instituant les bureaux de vote dans la commune de Gennevilliers,

Vu la demande du maire de Gennevilliers en date du 27 juillet 2021

Sur la proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRETE

ARTICLE 1 : les électeurs de la commune de Gennevilliers sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : les Français établis hors de France, les militaires, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

ARTICLE 3: le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureau centralisateur
Présidentielles, européennes, législatives (1 ^{ère} circonscription), régionales, départementales (canton n° 14 : Gennevilliers), municipales et référendums	Bureau n° 1 Mairie – Salle du conseil municipal et salles attenantes 177 avenue Gabriel Péri

ARTICLE 4 : les périmètres des bureaux de vote sont pris en compte dans l'établissement des listes électorales.

ARTICLE 5 : le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 6 : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune de Gennevilliers sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 10 août 2021

Le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire général

Signé

Vincent BERTON

ANNEXE à l'arrêté DCL/BRGE n° 2021-230 du 10 août 2021

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	MAIRIE SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL ET SALLES ATTENANTES	177 avenue Gabriel Péri	N° 14 - Gennevilliers
2	ECOLE MATERNELLE CAILLEBOTTE IMAGYM	13 rue des petites murailles	N° 14 - Gennevilliers
3	ECOLE PRIMAIRE CAILLEBOTTE PREAU	15 rue des petites murailles	N° 14 - Gennevilliers
4	ECOLE PRIMAIRE CAILLEBOTTE PREAU	15 rue des petites murailles	N° 14 - Gennevilliers
5	ECOLE MATERNELLE KERGOMARD	84/86 rue de la Couture d'Auxerre	N° 14 - Gennevilliers
6	MAISON DE L'ENFANCE YOURI GAGARINE CENTRE DE LOISIRS	27 rue de la Couture d'Auxerre	N° 14 - Gennevilliers
7	ECOLE PRIMAIRE LANGEVIN A PREAU	Rue de la Couture d'Auxerre	N° 14 - Gennevilliers
8	ECOLE PRIMAIRE LANGEVIN A PREAU	Rue de la Couture d'Auxerre	N° 14 - Gennevilliers
9	ECOLE MATERNELLE PASTEUR SALLE RESTAURATION	1 rue Pasteur	N° 14 - Gennevilliers
10	GYMNASE JOLIOT CURIE	22 rue Julien Mocquard	N° 14 - Gennevilliers
11	GYMNASE JOLIOT CURIE	22 rue Julien Mocquard	N° 14 - Gennevilliers
12	SALLE DE REUNIONS VICTOR HUGO	21/23 rue Victor Hugo	N° 14 - Gennevilliers
13	ESPACE GRESILLONS	30-40 rue François Kovac	N° 14 - Gennevilliers
14	ESPACE GRESILLONS	28 rue Paul Vaillant Couturier	N° 14 - Gennevilliers
15	ECOLE MATERNELLE LOUISE MICHEL	62 rue Paul Vaillant Couturier	N° 14 - Gennevilliers
16	ECOLE MATERNELLE LOUISE MICHEL	62 rue Paul Vaillant Couturier	N° 14 - Gennevilliers
17	ECOLE ANATOLE FRANCE SALLE POLYVALENTE	Rue Henri Barbusse, face à l'allée Simon Hurtrelle à côté de la maison de l'enfance	N° 14 - Gennevilliers
18	MAISON DE L'ENFANCE ANATOLE FRANCE	13-15 rue Emile Zola	N° 14 - Gennevilliers
19	ECOLE ANATOLE FRANCE SALLE POLYVALENTE	Rue Henri Barbusse, face à l'allée Simon Hurtrelle à côté de la maison de l'enfance	N° 14 - Gennevilliers
20	ECOLE DIDEROT MIXTE B	9 boulevard Jean-Jacques Rousseau	N° 14 - Gennevilliers
21	ECOLE MATERNELLE LURÇAT PREAU DES MOYENS	14 rue Jean Perrin	N° 14 - Gennevilliers
22	ECOLE MATERNELLE DIDEROT PREAU DES MOYENS	9 boulevard Jean-Jacques Rousseau	N° 14 - Gennevilliers
23	ECOLE PRIMAIRE LURCAT PREAU	8 rue Jean Perrin	N° 14 - Gennevilliers
24	MAISON DE QUARTIER RÉPUBLIQUE	35 rue Henri Barbusse, face au jardin Chenard et Walcker	N° 14 - Gennevilliers
25	MAISON DE QUARTIER RÉPUBLIQUE	35 rue Henri Barbusse, face au jardin Chenard et Walcker	N° 14 - Gennevilliers

BUREAU DE VOTE N° 1
Lieu de vote : MAIRIE – SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL ET SALLES ATTENANTES
177 avenue Gabriel Péri

Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Gabriel Péri	du n°101 à la fin impairs
Impasse Saule	du n° 2 au n° 4
Les allées Maria Casarès	du n°1 au n° 25
Rue Dolorès Ibarruri	du n° 4 au n° 10
Rue du 8 mai 1945	du n° 2 au n° 20 pairs
Rue Gisèle Halimi	du n° 2 au n° 3
Rue Joséphine Baker	du n° 1 au n° 5
Rue Marcel Lamour	du n° 2 au n° 24

BUREAU DE VOTE N° 2
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE CAILLEBOTTE - IMAGYM
13 rue des Petites Murailles

Nom de la rue	N° dans la rue
Allée Henri Legall	du n° 1 au n° 14
Avenue de la Gare	du n° 1 au n° 38
Impasse Denis Retrou	du n° 1 au n° 13
Place des Villes Jumelées	du n° 1 au n° 5
Place du Nord	du n° 1 au n° 10
Résidence Fernand Bée	du n° 1 au n° 10
Rue de la Paix	du n° 1 au n° 34
Rue des Azalées	du n° 1 au n° 51
Rue Eugène Varlin	du n° 1 au n° 22
Rue Pierre Timbaud	du n° 2 au n° 100 pairs
Rue Rollet Salvan	du n° 1 au n° 22
Rue Villebois Mareuil	du n° 1 au n° 80

BUREAU DE VOTE N° 3
Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE CAILLEBOTTE - PREAU
15 rue des Petites Murailles

Nom de la rue	N° dans la rue
Allée de la Victoire	du n° 1 au n° 10
Allée Gustave Caillebotte	du n° 1 au n° 29
Passage du Nord	du n° 1 au n° 100
Place Jean Grandel	du n° 1 au n° 15
Rue Adrienne	du n° 1 au n° 16
Rue Amélie	du n° 1 au n° 12
Rue de la Procession	du n° 1 au n° 30
Rue de la Résistance	du n° 2 au n° 14
Rue des Petites Murailles	du n° 1 au n° 30
Rue Deslandes	du n° 1 au n° 21
Rue du Bournaire	du n° 1 au n° 12
Rue du Puisard	du n° 1 au n° 34
Rue Félicie	du n° 1 au n° 42
Rue Henri Aguado	du n° 1 au n° 25
Rue Jean Jaurès	du n° 1 au n° 45 impairs
Rue Jean Moulin	du n° 1 au n° 18
Rue Justin	du n° 2 au n° 20 pairs
Rue Pierre Timbaud	du n° 1 au n° 99 impairs
Villa des Fleurs	du n° 1 au n° 20

BUREAU DE VOTE N° 4
Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE CAILLEBOTTE - PREAU
15 rue des Petites Murailles

Nom de la rue	N° dans la rue
Boulevard Camélinat	du n° 1 au n° 111 impairs
Première Impasse Justin	du n° 1 au n° 6
Rue de l'Union	du n° 1 au n° 5
Rue des Collines	du n° 1 au n° 37
Rue Deslandes	du n° 22 au n° 49
Rue Elisabeth Vigée Lebrun	du n° 1 au n° 22
Rue François Boucher	du n° 1 au n° 17
Rue Jeanne d'Arc	du n° 1 au n° 24
Rue Jules Larose	du n° 1 au n° 44
Rue Justin	du n° 1 au n°21 impairs
Rue Pierre Graindorge	du n° 2 au n° 8
Rue Pierre Mignard	du n° 1 au n° 25
Rue Retrou	du n° 1 au n° 31

BUREAU DE VOTE N° 5	
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE KERGOMARD	
84-86 rue de la couture d'Auxerre	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Lucien Lanternier	du n°1 au n°58
Chemin du pont	du n°1 au n°68
Impasse Ambroise Tintellier	du n°1 au n°16
Impasse Filumina Christy	du n°6 au n°19
Impasse Nicolas	du n°65 au n°67
Rue Ambroise Croizat	du n°1 au n°10
Rue André Bourgogne	du n°1 au n°18
Rue de la Couture d'Auxerre	du n°52 au n°138 pairs du n° 65 au n° 141 impairs
Rue des Chevrins Prolongée	Du n° 1 au n° 10
Rue des Nollées	du n°1 au n°57
Rue du Commandant l'Herminier	du n°1 au n°13
Rue du Pont d'Argenteuil	du n°2 au n°98 pairs du n° 37 au n° 69 impairs
Rue Eugénie	du n°1 au n°46
Rue Fernand Léger	du n°1 au n°10
Rue Georges Quiqueré	du n°1 au n°66
Rue Guillaume Appolinaire	du n°1 au n°10
Rue Jean Jaurès	du n° 2 au n° 24 pairs
Rue Jules de Jouy	du n°1 au n°13
Rue Sainte Geneviève	du n°1 au n°44
BUREAU DE VOTE N°6	
Lieu de vote : MAISON DE L'ENFANCE YOURI GAGARINE – CENTRE DE LOISIRS	
27 rue de la Couture d'Auxerre	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée de la Pépinière	du n° 1 au n° 50
Passage Breville	du n° 1 au n°25
Rue Louis Calmel	du n° 22 au n°120
Rue Marcel Cachin	du n° 1 au n°29
Rue Robert Pottier	du n° 1 au n°26
BUREAU DE VOTE N°7	
Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE LANGEVIN A PREAU	
Rue de la Couture d'Auxerre	
Nom de la rue	N° dans la rue
Boulevard Pierre de Coubertin	du n° 1 au n° 7
Place Saint-Just	du n° 0 au n° 10
Rue Arthur Rimbaud	du n° 1 au n°20
Rue de la Couture d'Auxerre	du n° 4 au n°50 pairs du n° 9 au n°63impairs
Rue Descartes	du n° 1 au n°47
Rue Diderot	du n° 1 au n° 10
Rue Eugène Toulgoat	du n° 1 au n°35
Rue François Villon	du n° 1 au n°11
Rue George Sand	du n° 1 au n°39
Rue Jean Giraudoux	du n° 1 au n°9
Rue Robespierre	du n° 1 au n°11
Rue Ronsard	du n° 1 au n°10
BUREAU DE VOTE N°8	
Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE LANGEVIN A PREAU	
Rue de la Couture d'Auxerre	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Lucien Lanternier	du n° 59 au n° 67
Impasse Jean-Baptiste Marie Vianney	du n° 1 au n° 11
Place Jules Guesde	du n° 2 au n° 8
Rue Auguste Renoir	du n° 1 au n° 25
Rue Beethoven	du n° 1 au n° 10
Rue Daumier	du n° 1 au n° 10
Rue Gustave Courbet	du n° 0 au n° 2
Rue Hector Berlioz	du n° 1 au n° 14
Rue Jules Valles	du n° 1 au n° 40
Rue Maurice Utrillo	du n° 1 au n° 10
Rue Mozart	du n° 1 au n° 11
Rue Paul Eluard	du n° 2 au n° 8
Rue Roger Martin du Gard	du n° 1 au n° 10
Rue Romain Rolland	du n° 0 au n° 1

Rue Stendhal	du n° 1 au n° 36
BUREAU DE VOTE N°9 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE PASTEUR – SALLE RESTAURATION 1 rue Pasteur	
Nom de la rue	N° dans la rue
Place du Dr Roux	du n° 1 au n° 6
Rue Ampère	du n° 1 au n°10
Rue Carnot	du n° 1 au n°18
Rue Chevreul	du n° 1 au n°123
Rue Claude Bernard	du n° 1 au n°56
Rue des Chevrins	du n° 1 au n°121
Rue du Pont d'Argenteuil	du n° 1 au n°35quinter impairs
Rue Félix Faure	du n° 1 au n°31
Rue Jean Jaurès	du n° 26 au n° 64 pairs
Rue Joseph Leclainche	du n° 1 au n°19
Rue Louis Calmel	du n° 2 au n°20
Rue Marcelin Berthelot	du n° 3 au n°18
Rue Pasteur	du n° 1 au n°5
Rue Pierre et Marie Curie	du n° 1 au n°1
Rue Richelieu	du n° 1 au n°95
BUREAU DE VOTE N°10 Lieu de vote : GYMNASSE JOLIOT CURIE 22 rue Julien Mocquard	
Nom de la rue	N° dans la rue
Rue des Agnettes	du n° 1 au n°21
Rue des Bas	du n° 1 au n°80
Rue Jack London	du n° 2 au n°16
Rue Jean Prévost	du n° 1 au n°17
Rue Jules Verne	du n° 1 au n°10
Rue Lamartine	du n° 1 au n°7
BUREAU DE VOTE N°11 Lieu de vote : GYMNASSE JOLIOT CURIE 22 rue Julien Mocquard	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue de la Libération	du n° 1 au n°27
Rue André Labuxière	du n° 1 au n°10
Rue Charles Alban	du n° 2 au n°4 bis
Rue Chateaubriand	du n° 1 au n°100
Rue des Lilas	du n° 1 au n°5
Rue du 8 mai 1945	du n° 27 au n°41 impairs + n° 46
Rue Henri Musler	du n° 2 au n°4 quinter
Rue Julien Mocquard	du n° 1 au n°22
Rue Louis Denaux	du n° 2 au n°4 quinter
Rue Roger Pointard	du n° 1 au n°14
BUREAU DE VOTE N°12 Lieu de vote : SALLE DE REUNIONS VICTOR HUGO, 21-23 rue Victor Hugo	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée Basly	du n° 1 au n°16
Rue Basly	du n° 1 au n°31
Rue Claude Robert	du n° 1 au n°18
Rue de l'Association	du n° 1 au n°54
Rue Edmond Darbois	du n° 1 au n°38
Rue Frédéric Chopin	du n° 1 au n°10
Rue Marguerite	du n° 6 au n°17
Rue Saule	du n° 1 au n°10
Rue Victor Hugo	du n° 1 au n°45

BUREAU DE VOTE N°13	
Lieu de vote : ESPACE GRESILLONS - 30-40 rue François Kovac	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue des Grésillons	du n° 1 au n° 45
Avenue Gabriel Péri	du n° 2 au n° 64 pairs
Impasse des Lilas	du n° 66 au n°73
Place Indira Gandhi	du n° 1 au n°16
Rue Antonin	du n° 2 au n°8
Rue Augustine Guignedoux	du n° 1 au n°15
Rue du Clos	du n° 1 au n°21
Rue Georges	du n° 1 au n°27
Rue Héloïse Michaud	du n° 5 au n°34
Rue Léonie Caron	du n° 1 au n°25
Rue Louis Castel	du n° 2 au n°92 pairs
Rue Marcel Royer	du n° 1 au n°32
Rue Poissonnière	du n° 1 au n°70
BUREAU DE VOTE N°14	
Lieu de vote : ESPACE GRESILLONS	
28 rue Paul Vaillant Couturier	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue des Grésillons	du n° 47 au n°63
Passage Dezert Doloron	du n° 2 au n°30
Passage Lacourrière	du n° 15 au n°35
Rue Danton	du n° 1 au n°25
Rue Dupressoir	du n° 1 au n°31
Rue Henri Barbusse	du n° 1 au n°21 impairs du n° 2 au n° 24 pairs
Rue Louis Castel	du n° 1 au n°69 impairs
Rue Louise Cadoret	du n° 2 au n°8
Rue Paul Vaillant Couturier	du n° 1 au n°12
Rue Royer Bendélé	du n° 1 au n°40
Villa Emilie du Châtelet	du n° 1 au n°10
BUREAU DE VOTE N°15	
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE LOUISE MICHEL	
62 rue Paul Vaillant Couturier	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée des Rosiers	du n° 1 au n°11
Allée du Soixante Quatorze	du n° 1 au n°16
Allée Frantz Fanon	du n° 1 au n°6
Allée Rosa Parks	du n° 1 au n°11
Avenue des Grésillons	du n° 99 au n°215
Avenue Henri Colin	du n° 1 au n°10
Avenue Laurent Cely	du n° 144 au n°201
Avenue Louis Roche	du n° 6 au n°86 pairs Du n° 7 au n° 99 impairs
Boulevard Galliéni	du n° 1 au n°20
Boulevard Louise Michel	du n° 1 au n°44
Impasse Dellieux	du n° 1 au n°10
Impasse Galliéni	du n° 1 au n°3
Quai des Grésillons	du n° 5 au n°43
Quai du Moulin de Cage	du n° 1 au n°35
Rue Alexandre	du n° 1 au n°35
Rue Antoinette	du n° 1 au n°12
Rue Arsène Houssaye	du n° 1 au n°34
Rue de la Bongarde	du n° 1 au n°117
Rue de la Sablière	du n° 1 au n°4
Rue de la Seine	du n° 1 au n°18
Rue des Caboeufs	n°224 et n°291
Rue des Caboeufs Prolongée	du n° 1 au n°9
Rue des Raverdis	du n° 1 au n°16
Rue Galliéni	du n° 1 au n°10
Rue Georges Corète	du n° 1 au n°60
Rue Henri Vuillemin	du n° 1 au n°65
Rue Paul Vaillant Couturier	du n° 64 au n°109
Rue Rossignol Dubost	du n° 2 au n°12
Rue Transversale	du n° 1 au n°63
Rue Traversière	du n° 1 au n°26

BUREAU DE VOTE N°16
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE LOUISE MICHEL
62 rue Paul Vaillant Couturier

Nom de la rue	N° dans la rue	
Allées Missak-Manouchian	du n° 1 au n°10	
Avenue Chenard et Walcker	du n° 33 au n°43	
Avenue des Grésillons	du n° 65 au n° 97	
Impasse Thore	du n° 1 au n°10	
Passage Belgrand	du n° 2 au n°6	
Passage Lamouroux	du n° 4 au n°18	
Rue du 19 Mars 1962	du n° 1 au n°25	
Rue du Square	du n° 2 au n°56	
Rue François Kovac	du n° 1 au n°40	
Rue Jaffeux	du n° 1 au n°41	
Rue Julien Masselier	du n° 1 au n°31	
Rue Nazet	du n° 1 au n°55	
Rue Paul Vaillant Couturier	du n° 13 au n°63	
Rue Renée Gallot	du n° 1 au n°26	
Rue Sainte Marie	du n° 1 au n°44	
Rue Henri Barbusse	du n° 49 au n° 49 bis	du n° 26 au n°50 pairs

BUREAU DE VOTE N°17
Lieu de vote : ECOLE ANATOLE FRANCE – SALLE POLYVALENTE
Rue Henri Barbusse, face à l'Allée Simon Hurtrelle, à côté de la maison de l'enfance

Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Barbanniers	du n° 1 au n°9	
Allée des Bas Tilliers	du n° 1 au n°100	
Allée des Recoudes	du n° 1 au n°10	
Allée du Carré	du n° 2 au n°4	
Allée Joseph Kosma	du n° 2 au n°12	
Allée Madame de Staal	du n° 2 au n°16	
Allée Martin Gaudin	du n° 1 au n°20	
Allée Simon Hurtrelle	du n° 2 au n°22	
Avenue Chandon	du n° 57 au n°89 impairs	du n° 62 au n°86 pairs
Avenue de l'Ormeteau	du n° 1 au n°10	
Avenue Denis Papin	du n° 1 au n°8	
Avenue des Louvresses	du n° 1 au n°10	
Avenue des Sévines	du n° 1 au n°23	
Avenue du Chemin des Reniers	du n° 1 au n°10	
Avenue du Général de Gaulle	du n° 1 au n°144	
Avenue du Vieux Chemin de Saint-Denis	du n° 1 au n°53	
Avenue Laurent Cély	du n° 1 au n°143	
Avenue Louis Roche	du n° 88 au n°192 pairs	du n° 101 au n°175 impairs
Avenue Marcel Paul	du n° 1 au n°174	
Avenue Maurice Guy	du n° 1 au n°10	
Avenue Philippe Lebon	du n° 1 au n°9	
Boulevard Camélinat	du n° 88 au n°106 pairs	
Boulevard Dequevauvilliers	du n° 42 au n°55	
Chemin Longue Bertrane	du n° 1 au n°10	
Place des Hauts Tilliers	du n° 1 au n°3	
Place des Sévines	du n° 1 au n°50	
Promenade de la Bonnette	du n° 1 au n°5	
Rue de l'Industrie	du n° 1 au n°23	
Rue Charles Lacoste	du n° 1 au n°5	
Rue de l'Arbre Sec	du n° 1 au n°25	
Rue des Basses Noels	du n° 1 au n°10	
Rue des Caboeufs	du n° 59 au n°247 impairs	du n° 70 au n°222 pairs
Rue des Noels	du n° 2 au n°12	
Rue du Fossé Blanc	du n° 3 au n°148	
Rue du Moulin de Cage	du n° 1 au n°143	
Rue Henri Barbusse	du n°51 au n°77 impairs	du n° 52 au n°78 pairs
Rue Jules Dumien	du n° 1 au n°18	
Rue Olympe de Gougues	du n° 1 au n°10	
Rue Thomas Edison	du n° 1 au n°35	

BUREAU DE VOTE N°18		
Lieu de vote : MAISON DE L'ENFANCE ANATOLE FRANCE		
13-15 rue Emile Zola		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Claude Debussy	du n° 32 au n°68 pairs	
Avenue du Cimetière	du n° 1 au n°10	
Avenue Gabriel Péri	du n° 148 au n°164 pairs	
Boulevard Camélinat	du n° 2 au n°86 pairs	
Impasse de l'Avenir	du n° 1 au n°7	
Rue Croix des Vignes	du n° 1 au n°20	
Rue de la Découverte	du n° 1 au n°9	
Rue Georges Thoretton	du n° 1 au n°55	
Rue Henri Barbusse	du n° 80 au n°160 pairs	
BUREAU DE VOTE N°19		
Lieu de vote : ECOLE ANATOLE FRANCE – SALLE POLYVALENTE		
Rue Henri Barbusse, face à l'Allée Simon Hurtrelle, à côté de la maison de l'enfance		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Chandon	du n° 1 au n°55 impairs	
Avenue Claude Debussy	du n° 1 au n°45 impairs	du n° 2 au n°30 pairs
Avenue Gabriel Péri	du n° 102 au n°112 pairs	du n° 136 au n°146 pairs
Passage Chandon	du n° 1 au n°35	
Passage Henri Magne	du n° 1 au n°12	
Rue Brenu	du n° 1 au n°32	
Rue du Puits Guyon	du n° 1 au n°40	
Rue Emile Zola	du n° 1 au n°16	
Rue Henri Barbusse	du n° 79 au n°159 impairs	
BUREAU DE VOTE N°20		
Lieu de vote : ECOLE DIDEROT MIXTE B		
9 boulevard Jean-Jacques Rousseau		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Lucette Mazalaigue	du n° 5 au n°11 impairs	du n° 6 au n°14 pairs
Boulevard Jean-Jacques Rousseau	du n° 2 au n°60 pairs	
BUREAU DE VOTE N°21		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE LURCAT – PREAU DES MOYENS		
14 rue Jean Perrin		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Pierres Mayettes	du n° 1 au n° 11	
Avenue d'Argenteuil	du n° 1 au n°296	
Avenue des Lots Communaux	du n° 1 au n°23	
Avenue du Vieux Chemin d'Argenteuil	du n° 2 au n°12	
Boulevard Louis Seguin	du n° 24 au n°30	
Chemin des Burons	du n° 0 au n°10	
Chemin des Champs Fourgons	du n° 1 au n°10	
Chemin des Petits Marais	du n° 1 au n°40	
Chemin des Pierres Mayettes	du n° 1 au n°11	
Impasse des Petits Marais	du n° 1 au n°9	
Quai du Petit Gennevilliers	du n° 1 au n°10	
Route annexe du Bassin n° 1	du n° 1 au n°7	
Route de la Seine	du n° 1 au n°10	
Route des Mercières	du n° 1 au n°7	
Route du Bassin n° 1	du n° 1 au n°5	
Route du Bassin n° 5	du n° 1 au n°21	
Route du Bassin n° 6	du n° 1 au n°46	
Route du Môle Central	du n° 1 au n°12	
Route du Port Charbonnier	du n° 1 au n°15	
Route Principale du Port	du n° 1 au n°64	
Rue Alfred Suquet	du n° 1 au n°11	
Rue André Blondel	du n° 1 au n°11	
Rue de la Vallée du Bois	du n° 1 au n°10	
Rue Eugène Delacroix	du n° 1 au n°22	
Rue Fulgence Bienvenue	du n° 3 au n°28	
Rue Jean Perrin	du n° 1 au n°18	
ru Paul Verlaine	du n° 4 au n°40	

BUREAU DE VOTE N°22		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE DIDEROT – PREAU DES MOYENS		
9 boulevard Jean-Jacques Rousseau		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Lénine	du n° 2 au n° 44	
Avenue Lucette Mazalague	du n° 1 au n°3 + du n° 13 au n°25 impairs	du n° 2 au n°4 + du n° 16 au n°36 pairs
Boulevard Beaumarchais	du n° 1 au n°23 impairs	du n° 2 au n°30 pairs
Boulevard Jean-Jacques Rousseau	du n° 1 au n°59 impairs	
Rue Denis Diderot	du n° 1 au n°10	
Rue Gérard Philipe	du n° 1 au n°10	
Rue Guy de Maupassant	du n° 1 au n°10	
Rue Guy Môquet	du n° 1 au n°3	
Rue Léonard de Vinci	n°9	
Rue Louis Jouvét	du n° 3 au n°21	
BUREAU DE VOTE N°23		
Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE LURCAT - PREAU		
8 rue Jean Perrin		
Allée Edouard Manet	du n° 2 au n°8	
Avenue du Luth	du n° 1 au n°18	
Boulevard Beaumarchais	du n° 25 au n°41 impairs	du n° 32 au n°44 pairs
Place du Président Salvador Allende	du n° 1 au n°13	
Rue Maurice Ravel	du n° 1 au n°30	
Rue Salvador Allende	du n° 1 au n°10	
BUREAU DE VOTE N°24		
Lieu de vote : MAISON DE QUARTIER RÉPUBLIQUE		
35 rue Henri Barbusse, face au jardin Chenard et Walcker		
Allée d'Imola	du n° 1 au n°12	
Avenue Chandon	du n° 2 au n°60 pairs	
Avenue Chausson	du n° 10 au n° 98	
Avenue Chenard et Walcker	du n° 1 au n°32	
Rue Albert Jacquard	du n° 11 au n°24	
Rue d'Al Bireh	du n° 1 au n° 11 impairs	du n° 2 au n°6 pairs
Rue de Bergkamen	du n° 1 au n°30	
Rue d'Ostrowiec	du n° 1 au n°12	
Rue Henri Barbusse	du n° 35 au n°47 impairs	
BUREAU DE VOTE N°25		
Lieu de vote : MAISON DE QUARTIER RÉPUBLIQUE		
35 rue Henri Barbusse, face au jardin Chenard et Walcker		
Avenue Chausson	du n° 1 au n° 7 impairs	du n°2 au n° 8 pairs
Avenue de la République	du n° 1 au n°21	
Avenue Gabriel Péri	du n° 66 au n°100 pairs	du n° 114 au n°134 pairs
Impasse Fraysse	du n° 1 au n°15	
Place du 17 octobre 1961	n° 1	
Rue Albert Jacquard	du n° 1 au n°10	
Rue Clara Zetkin	du n° 1 au n°19	
Rue de la Baneza	du n° 1 au n°10	
Rue du Professeur Calmette	du n° 1 au n°56	
Rue Henri Barbusse	du n° 23 au n° 33 impairs	
Rue Simone Veil	n° 2	

Le Préfet des Hauts-de-Seine
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral et notamment les articles L.12, L.13, L.17, L.125 et R.40,

Vu la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

Vu la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu l'instruction du ministère de l'intérieur du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires,

Vu l'arrêté DCL/BRGE n° 2018-145 du 8 août 2018 instituant les bureaux de vote dans la commune de La Garenne-Colombes,

Vu la demande du maire de La Garenne-Colombes en date du 26 juillet 2021,

Sur la proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRETE

ARTICLE 1 : les électeurs de la commune de La Garenne-Colombes sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : les Français établis hors de France, les militaires, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

ARTICLE 3: le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureau centralisateur
Présidentielles, européennes, législatives (3 ^{ème} circonscription) , régionales, départementales (canton n° 11 : Colombes-2), municipales et référendums	Bureau n° 1 Mairie salle des mariages 68 boulevard de la République

ARTICLE 4 : les périmètres des bureaux de vote sont pris en compte dans l'établissement des listes électorales.

ARTICLE 5 : le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 6 : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune de La Garenne-Colombes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 10 août 2021

Le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire général

Signé

Vincent BERTON

ANNEXE à l'arrêté DCL/BRGE n° 2021-231 du 10 août 2021

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	MAIRIE - SALLE DES MARIAGES	68, boulevard de la République	N° 11 : Colombes-2
2	ECOLE MATERNELLE VOLTAIRE	44, rue de l'Aigle	N° 11 : Colombes-2
3	ECOLE ELEMENTAIRE VOLTAIRE	39, rue Sartoris	N° 11 : Colombes-2
4	COLLEGE LES VALLEES	103, avenue du Général de Gaulle	N° 11 : Colombes-2
5	FOYER DES ARTS ET LOISIRS	12, avenue Foch	N° 11 : Colombes-2
6	ECOLE ELEMENTAIRE JEAN JERPHANION Réfectoire	38, rue de Plaisance	N° 11 : Colombes-2
7	FOYER DES ANCIENS GARENNOIS BOHN CANTIN	7, rue Gabriel Péri	N° 11 : Colombes-2
8	ECOLE ELEMENTAIRE RENAN	24, avenue Conté	N° 11 : Colombes-2
9	ECOLE MATERNELLE RENE GUEST	6, rue des Champs Philippe	N° 11 : Colombes-2
10	MAIRIE- SALLE ANNEXE	68, boulevard de la République	N° 11 : Colombes-2
11	THEATRE DE LA GARENNE	22, avenue de Verdun	N° 11 : Colombes-2
12	ECOLE MATERNELLE RENAN	16, rue Fernand Drouilly	N° 11 : Colombes-2
13	ECOLE SAGOT VOLTAIRE	39, rue Sartoris	N° 11 : Colombes-2
14	ECOLE ELEMENTAIRE ANDRE MARSAULT	48, rue du Moulin Bailly	N° 11 : Colombes-2
15	ECOLE SAINTE GENEVIEVE	25, rue d'Estienne d'Orves	N° 11 : Colombes-2
16	ECOLE ELEMENTAIRE JEAN JERPHANION Salle polyvalente	38, rue de Plaisance	N° 11 : Colombes-2
17	COLLEGE LES CHAMPS PHILIPPE	40, avenue de Verdun	N° 11 : Colombes-2

BUREAU DE VOTE N° 1		
Lieu de vote : MAIRIE – SALLE DES MARIAGES		
68, boulevard de la République		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Marronniers	Totalité	
Avenue Joffre	du n°29 à la fin	
Boulevard de la République	du n°33 au n°63	du n°52 bis au n°72
Rond point du Souvenir Français	du n°2 à la fin	
Rue de Crémieux	Totalité	
Rue de l'Aigle	du n°55 au n°87	du n°50 au n°84
Rue du Château	du n°59 à la fin	du n°46 à la fin
Rue du Docteur Charles Jubert	Totalité	
Rue Jean Bonal	du n°49 au n°	75du n°50 au n°72 bis
Rue Jeanne d'Arc	du n°1 au n°9	du n°10 à la fin
Rue Pierre Brossolette	du n°84 à la fin	
Rue Raymond Ridel	du n°78 au n°102	du n°75 à la fin
Rue Voltaire	du n°12 au n°20 bis	
BUREAU DE VOTE N° 2		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE VOLTAIRE		
44, rue de l'Aigle		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard de la République	du n°11 au n°31	
Passage des Vignes	Totalité	
Rond-point du Souvenir Français	du n°9 à la fin	
Rue du Château	du n°29 au n°57	du n°20 au n°44 ter
Rue Georges	du n°1 au n°7	du n°2 au n°20
Rue J. B. H. Lafolie	du n°2 à la fin	
Rue Jeanne d'Arc	du n°11 à la fin	
Rue Paul Rollet	Totalité	
Rue Pierre Brossolette	du n°52 au n°82	
Rue Raymond Ridel	du n°45 au n°73	du n°32 au n°76
Rue Voltaire	du n° 27 à la fin	du n°22 à la fin
BUREAU DE VOTE N° 3		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE VOLTAIRE		
39, rue Sartoris		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard de la République	du n°74 au n°78	
Rond point du Souvenir Français	n°1	
Rue de l'Aigle	du n°35 au n°53	du n°28 au n°48
Rue Jean Bonal	du n°26 au n°48	
Rue Sartoris	du n°23 bis au n°65	du n°22 au n°76
Rue Voltaire	du n°1 au n°25	du n°2 au n°10
BUREAU DE VOTE N° 4		
Lieu de vote : COLLEGE LES VALLEES		
103, avenue du Général de Gaulle		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Denis Papin	Totalité	
Allée des Cerisiers	Totalité	
Avenue du général de Gaulle	du n°39 à la fin	du n°38 au n°118
Rue Noël Pons	Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 5		
Lieu de vote : FOYER DES ARTS ET LOISIRS		
12, avenue Foch		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Général de Gaulle	du n°1 au n°37	du n°2 au n°36
Place de la Gare des Vallées	Totalité	
Rue Cambon	Totalité	
Rue du Transvaal	Totalité	
Rue Gustave Rey	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°6		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JEAN JERPHANION – Réfectoire		
38, rue de Plaisance		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Foch	du n°1 au n°39 ter	
Rue Auguste Buisson	du n°21 au n°29	du n°28 au n°38 bis
Rue de l'Aigle	du n°1 au n°	33 du n°2 au n°26
Rue de Plaisance	du n°21 au n°33 ter	du n°22 au n°42
Rue d'Estienne d'Orves	Totalité	
Rue Louis Blanc	du n°27 à la fin	du n°2 à la fin
Rue Sartoris	du n°2 au n°20	
BUREAU DE VOTE N°7		
Lieu de vote : FOYER DES ANCIENS GARENNOIS BOHN CANTIN		
7 rue Gabriel Péri		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Général Leclerc	du n°55 au n°89	
Avenue Foch	du n°41 au n°57 ter	du n°50 au n°80
Boulevard de la République	du n°80 au n°80 bis	
Place de la Liberté	Totalité	
Rue Alsace Lorraine	Totalité	
Rue de Chateaudun	Totalité	
Rue Gabriel Péri	Totalité	
Rue Hérold	Totalité	
Rue Martin Bernard	Totalité	
Rue Médéric	du n°43 bis au n°73	du n°52 au n°72
Villa de l'Indépendance	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°8		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE RENAN		
24, rue Conté		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Antoinette	Totalité	
Avenue Conte	Totalité	
Avenue Désirée	Totalité	
Avenue du Général Leclerc	du n°91 au n°113	du n°2 à la fin
Avenue Foch	du n°59 à la fin	du n°82 à la fin
Avenue Joffre	du n°1 au n°27	du n°2 au n°26
Avenue M. L. Vincent	Totalité	
Avenue Olivier	Totalité	
Boulevard de la République	du n°82 à la fin	
Place du Général Leclerc	Totalité	
Rue de l'Arrivée	du n°2 au n°10	
Rue du Renard	du n°17 à la fin	
Rue Dumont d'Urville	Totalité	
Rue Emile Delsol	Totalité	
Rue Médéric	du n°75 à la fin	du n° 72 bis à la fin
Rue Rousel	du n°2 à la fin	
Villa Aimée	Totalité	
Villa Joanny	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°9		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE RENE GUEST		
6, rue des Champs Philippe		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Puits Fleuri	Totalité	
Avenue Augustine	Totalité	
Avenue de Verdun 1916	du n°2 au n°22	
Avenue Etienne Marcel	Totalité	
Avenue Yvonne	Totalité	
Boulevard National	du n° 77 à la fin	
Place de la Tournelle	Totalité	
Place des Groues	Totalité	
Rue de Sotteville	Totalité	
Rue des Alpes	Totalité	
Rue des Champs Philippe	du n°0 au n°62	du n°1 au n°63
Rue du Mans	Totalité	
Rue Etienne Marcel	Totalité	
Rue Louis Jean	Totalité	
Rue Pierre Semard	du n°1 au n°73	
Rue Yves Le Caignard	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°10		
Lieu de vote : MAIRIE – SALLE ANNEXE		
68, boulevard de la République		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de Charlebourg	du n°3 au n°33	du n°2 au n°34
Avenue Joffre	du n°26 bis à la fin	
Avenue Rhin et Danube	Totalité	
Boulevard de la République	du n°65 à la fin	
Rue de la Ferme	Totalité	
Rue de la Glacière	du n°1 au n°19 bis	du n°2 à la fin
Rue de l'Aigle	du n°89 à la fin	du n°86 à la fin
Rue Jean Bonal	du n°77 à la fin	du n°74 à la fin
Rue Lucien Jeannin	Totalité	
Rue Raymond Ridel	du n°104 à la fin	
Rue Sartoris	du n°67 à la fin	du n° 78 à la fin
BUREAU DE VOTE N°11		
Lieu de vote : THEATRE DE LA GARENNE		
22, avenue de Verdun		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de Verdun 1916	du n°1 au n° 21	
Avenue Marceline Binet	Totalité	
Boulevard National	du n°3 au n°51	
Place du 11 Novembre 1918	Totalité	
Rue Armand Peugeot	Totalité	
Rue Bonnin	Totalité	
Rue des Champs Philippe	du n°64 à la fin	
Rue Jules Ferry	du n° 2 à la fin	
Rue Pasteur	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°12		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE RENAN		
16, rue Fernand Drouilly		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Barrilliet	Totalité	
Avenue Colombier Bernard	Totalité	
Avenue de Charlebourg	du n°35 à la fin	du n°36 à la fin
Boulevard National	du n°53 au n° 75	du n°2 à la fin
Place de Belgique	Totalité	
Place Rhin et Danube	Totalité	
Rue de la Glacière	du n°21 à la fin	
Rue de l'Arrivée	du n°11 à la fin	
Rue des Fauvelles	Totalité	
Rue du Renard	du n°0 au n°16	
Rue Fernand Drouilly	Totalité	
Rue Kléber	Totalité	
Rue L. M. Nordmann	Totalité	
Rue Roussel	n°1	
BUREAU DE VOTE N°13		
Lieu de vote : ECOLE SAGOT VOLTAIRE		
39, rue Sartoris		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Marie Louise	Totalité	
Boulevard de la République	du n°16 au n°52	
Rue Auguste Buisson	du n°31 au n°39 bis	du n°40 à la fin
Rue de Plaisance	du n°35 au n°65 ter	du n°44 au n°60
Rue du Château	du n°6 au n°18	
Rue Jean Bonal	du n°7 au n°47	du n°2 au n°24
Rue Sartoris	du n° 1 au n° 23	
BUREAU DE VOTE N°14		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ANDRE MARSAULT		
48, rue du Moulin Bailly		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de l'Europe	Totalité	
Avenue des Bruyères	Totalité	
Avenue Joseph Froment	Totalité	
Avenue Marie Juliette	Totalité	
Rue A. et M.L. Roure	Totalité	
Rue du 8 mai 1945	Totalité	
Rue du Moulin Bailly	Totalité	
Rue Pierre Joigneaux	Totalité	
Villa Béreau Hardy	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°15		
Lieu de vote : ECOLE SAINTE GENEVIEVE		
25, rue d'Estienne d'Orves		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Saint Hubert	Totalité	
Avenue du Général Leclerc	du n°1 au n°53	
Avenue Foch	du n°2 au n°48	
Rue Auguste Buisson	du n°1 au n°19	du n°2 au n°26
Rue de Plaisance	du n°1 au n°19	du n°2 au n°20
Rue Louis Blanc	du n°1 au n°25	
Rue Médéric	du n°1 au n°43	du n°4 au n°50

BUREAU DE VOTE N°16		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JEAN JERPHANION – Salle polyvalente		
38, rue de Plaisance		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Général de Gaulle	du n°120 à la fin	
Boulevard de la République	du n°1 au n°9	du n°2 au n°14 ter
Passage des Brunettes	Totalité	
Rue Auguste Buisson	du n°41 à la fin	
Rue de Plaisance	du n°67 à la fin	du n°62 à la fin
Rue du Château	du n°1 au n°	27du n°2 au n°4
Rue Georges	du n°9 à la fin	du n°22 à la fin
Rue Gindre	Totalité	
Rue J.B.H. Lafolie	du n°1 à la fin	
Rue Jean Bonal	du n°1 au n°5 bis	
Rue Pierre Brossolette	du n°2 au n°50	
Rue Raymond Ridel	du n°1 au n°43	du n°2 au n°30
BUREAU DE VOTE N°17		
Lieu de vote : COLLEGE LES CHAMPS PHILIPPE		
40, avenue de Verdun		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de Verdun 1916	du n° 23 à la fin	Du n° 24 à la fin
Rue de Vernouillet	Totalité	
Rue des Bleuets	Totalité	
Rue des Murgers	Totalité	
Rue Paul Prouteau	du n° 2 à la fin	
Rue Pierre Semard	du n°2 à la fin	du n°75 à la fin
Rue Veuve Lacroix	Totalité	

Arrêté DCL/BRGE n° 2021-232 du 10 août 2021
instituant les bureaux de vote dans la commune du Plessis-Robinson

Le Préfet des Hauts-de-Seine
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral et notamment les articles L.12, L.13, L.17, L.125 et R.40,

Vu la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

Vu la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu l'instruction du ministère de l'intérieur du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires,

Vu l'arrêté DRE/BELP n° 2020-128 du 12 août 2020 instituant les bureaux de vote dans la commune du Plessis-Robinson,

Vu la demande du maire du Plessis-Robinson en date du 12 juillet 2021,

Sur la proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRETE

ARTICLE 1 : les électeurs de la commune du Plessis-Robinson sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : les Français établis hors de France, les militaires, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

ARTICLE 3: le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureau centralisateur
Présidentielles, européennes, législatives (12 ^{ème} circonscription), régionales, départementales (canton n° 6 : Châtenay-Malabry) ? municipales et référendums	Bureau n° 1 Ecole Anatole France - Atrium 5, rue de la Ferme

ARTICLE 4 : les périmètres des bureaux de vote sont pris en compte dans l'établissement des listes électorales.

ARTICLE 5 : le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 6 : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune du Plessis-Robinson sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 10 août 2021

Le Préfet
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général,

Signé

Vincent BERTON

ANNEXE à l'arrêté DCL/BRGE N° 2021-232 du 10 août 2021

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	ECOLE ANATOLE FRANCE - ATRIUM	5 rue de la Ferme	N° 6 Chatenay-Malabry
2	GYMNASE ANATOLE France - ATRIUM	5 bis rue de la Ferme	N° 6 Chatenay-Malabry
3	L'ORANGERIE	Rue de la Mairie	N° 6 Chatenay-Malabry
4	GROUPE SCOLAIRE LOUIS HACHETTE Gymnase	Place des Déportés et Internés de la Résistance	N° 6 Chatenay-Malabry
5	ESPACE OMNISPORTS	Place Woking	N° 6 Chatenay-Malabry
6	GROUPE SCOLAIRE LOUIS HACHETTE Gymnase	Place des Déportés et Internés de la Résistance	N° 6 Chatenay-Malabry
7	GROUPE SCOLAIRE JOLIOT CURIE	3 allée du Docteur Lamaze	N° 6 Chatenay-Malabry
8	GROUPE SCOLAIRE JOLIOT CURIE	3 allée du Docteur Lamaze	N° 6 Chatenay-Malabry
9	MOULIN FIDEL	64 rue du Moulin Fidel	N° 6 Chatenay-Malabry
10	GROUPE SCOLAIRE HENRI WALLON	21 rue du Capitaine Facq	N° 6 Chatenay-Malabry
11	CLUB HENRI SELLIER	123 rue de Malabry	N° 6 Chatenay-Malabry
12	GROUPE SCOLAIRE FRANÇOIS PEATRIK	Place de l'Auditorium	N° 6 Chatenay-Malabry
13	A. F. P. A.	4 rue de Sceaux	N° 6 Chatenay-Malabry
14	GROUPE SCOLAIRE FRANÇOIS PEATRIK	Place de l'Auditorium	N° 6 Chatenay-Malabry
15	GROUPE SCOLAIRE JEAN JAURES	9 rue des Suisses	N° 6 Chatenay-Malabry
16	GROUPE SCOLAIRE JEAN JAURES	9 rue des Suisses	N° 6 Chatenay-Malabry
17	GROUPE SCOLAIRE LOUIS PERGAUD	4 rue Louis Pergaud	N° 6 Chatenay-Malabry
18	ESPACE OMNISPORTS	Place Woking	N° 6 Chatenay-Malabry
19	GROUPE SCOLAIRE LOUIS HACHETTE Gymnase	Place des Déportés et Internés de la Résistance	N° 6 Chatenay-Malabry
20	LE CLUB	1 place Henri Barbusse	N° 6 Chatenay-Malabry
21	GROUPE SCOLAIRE HENRI WALLON	21 rue du Capitaine Facq	N° 6 Chatenay-Malabry

BUREAU DE VOTE N° 1			
Lieu de vote : ECOLE ANATOLE FRANCE – ATRIUM			
5 rue de la Ferme			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Allée de la Boissière		du n° 1 au n°9	
Avenue de la Résistance		côté impair du n°65 au n°123	
Avenue du Général Leclerc		côté pair du n°4 au n°36	côté impair du n° 5 au n°65
Cour Commune		du n° 1 au n°10	
Place de la Mairie		du n°1 au n° 3	
Place Henri Barbusse		du n°1 au n° 8	
Rue de la Ferme		côté impair - du n°1 au n°3 bis	
Rue de la Mairie		du n° 1 au n° 16	
Rue de l'Orangerie		du n°1 au n° 6	
Rue Paul Rivet		côté pair du n°2 au n°42	
BUREAU DE VOTE N° 2			
Lieu de vote : GYMNASE ANATOLE FRANCE			
5 bis rue de la Ferme			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Avenue Aristide Briand		côté impair du n°41 au n° 51	
Chemin des Ecoles		côté pair du n°4 au n° 6	côté impair du n°11 au n°11
Chemin des Guinguettes		du n° 2 au n°4	
Grande Rue		côté impair du n°13 au n°15	côté pair du n°18 au n°22
Place François Spoerry		côté pair du n° 6 au n° 6	
Rue de la Ferme		côté impair du n°5 au n° 113	côté pair du n°8 au n°20
Rue du Pot qui Mousse		du n°1 au n°2	
Rue Pierre d'Artagnan		côté impair du n°1 au n°15	
Square Grunebaum Ballin		du n°1 au n° 6	
BUREAU DE VOTE N° 3			
Lieu de vote : L'ORANGERIE			
Rue de la Mairie			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Avenue Charles de Gaulle		côté pair du n°2 au n°30	
Avenue du Général Leclerc		côté pair du n°38 au n°62	
Chemin des Ecoles		côté impair du n°1 au n° 9	
Grande Rue		côté impair du n°1 au n° 11	côté pair du n°2 au n° 16
Grand'place		du n°1 au n°20	
Passage de l'Escargot d'Or		du n°1 au n°3	
Place François Spoerry		côté impair du n°1 au n° 7	côté pair du n°2 au 2
Rue des Azalées		du n°2 au n° 4	
Rue du Bourg		du n°1 au n° 5	
Rue du Grand Saint Eloi		du n°2 au n° 4	
Villa des Hortensias		du n°1 au n° 10 D	
BUREAU DE VOTE N° 4			
Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE LOUIS HACHETTE – GYMNASE			
Place des Déportés et Internés de la Résistance			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Allée Charles Garnier		du n°1 au n° 5	
Allée Louis Le Vau		du n°1 au n° 5	
Allée Philibert Delorme		du n°1 au n° 5	
Avenue de la Libération		Côté pair du n°28 au 998	
Rue André Le Nôtre		du n°2 au n° 6	
Rue Claude Nicolas Ledoux		du n°2 au n°998	côté impair du n° 1 au n° 999
Rue du Carreau		côté impair du n°11 au n° 999	côté pair du n°28 au n°42
Rue du Loup Pendu		côté pair du n°10 au n° 12	côté impair du n°9 au n°11
Rue François Mansard		du n°1 au n° 999	
Square Jacques Ange Gabriel		du n°1 au n° 999	
Square Michel Ange		du n°1 au n° 5	

BUREAU DE VOTE N° 5		
Lieu de vote : ESPACE OMNISPORTS		
Place Woking		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Coup du Milieu	du n°1 au n° 7	
Allée du Gros Châtaignier	du n°1 au n° 7	
Avenue Edouard Herriot	côté pair du n°8 au n°998	côté impair - du n°9 au n°119
Avenue Paul Langevin	côté pair du n°2 au n°8	côté impair du n°1 au n°9
Rue Amédée Usséglio	du n°1 au n°45	
Rue Blaise Pascal	du n°2 au n° 4	
Rue de la Chaumière	du n°1 au n° 11	
Rue du Carreau	côté pair du n°2 au n° 26	
Rue du Hameau	du n°2 au n° 45	
Rue du Pavillon bleu	du n°1 au n° 9	
Rue Robert Duffour	du n°1 au n° 23	
Voie d'Igny	côté pair du n° 2 au n° 998	
BUREAU DE VOTE N°6		
Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE LOUIS HACHETTE – GYMNASSE		
Place des Déportés et Internés de la Résistance		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Antoine Bourdelle	du n°2 au n° 46	
Allée Jean-Antoine Houdon	du n°2 au n° 12	
Allée Jean-Baptiste Carpeaux	du n°2 au n° 12	
Avenue Charles de Gaulle	Côté pair du n°80 au n° 90	
Avenue de la Libération	côté impair du n°1 au n°999	côté pair du n°2 au n° 26
Avenue Denis Papin	côté pair du n°4 au n°998	côté impair du n°1 au n°999
Avenue Descartes	côté pair du n°2 au n°998	côté impair du n°1 au n°999
Avenue Galilée	côté pair du n°14 au n°998	côté impair du n°3 au n°999
Avenue Newton	côté pair du n°2 au n°998	
Avenue Paul Langevin	côté pair du n°10 au n°998	côté impair du n°11 au n°999
Avenue Réaumur		côté impair du n°1 au n°999
Place des Déportés et Internés de la Résistance	du n°1 au n° 1	
Rue Auguste Rodin	du n°2 au n° 30	
Rue du Loup Pendu	côté impair du n°27 au n°41	
Rue Lavoisier	côté pair du n°2 au n°998	côté impair du n°1 au n°999
Rue Marcel Gimond	du n°1 au n° 7	
Square François Rude	du n°1 au n° 12	
Square Jean Goujon	du n°2 au n° 8	
BUREAU DE VOTE N°7		
Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE JOLIOT CURIE		
3 allée du Docteur Lamaze		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Docteur Lamaze	du n°2 au n° 10	
Allée Harvey	du n°2 au n° 6	
Allée Laennec	du n°1 au n° 13	
Allée Robert Debré	du n°1 au n° 3	
Avenue Léon Blum	côté pair du n°2 au n°38	
Rue du Loup Pendu	côté pair du n°20 au n°48	
Rue du Professeur Robert Fasquelle	du n°1 au n° 1	
Square du Docteur Roux	du n°2 au n° 8	
Square Frédéric Joliot Curie	du n°1 au n° 14	
Square Victor Fleming	du n°1 au n° 11	
BUREAU DE VOTE N°8		
Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE JOLIOT CURIE		
3 allée du Docteur Lamaze		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Albert Thomas	du n°1 au n° 31	
Avenue Léon Blum	côté impair du n°1 au 37	
Rue du Moulin Fidel	côté impair du n°1 au 11	côté pair du n°2 au n°38
Rue Léo Lagrange	du n°1 au n°44	

Rue Marx Dormoy	du n°1 au n°4	
Voie de l'Orme Mort	du n°7 au n°21	
BUREAU DE VOTE N°9 Lieu de vote : MOULIN FIDEL 64 rue du Moulin Fidel		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Jardin de Robinson	du n°1 au n°2	
Avenue Charles de Gaulle	côté impair du n°19 au n°25	
Avenue des Alliés	du n°1 au n°27	
Avenue d'Estienne d'Orves	du n°1 au n°35	
Avenue Pierre Brossolette	côté pair du n°2 au n°4	
Esplanade des Victoires	du n°1 au n°2	
Place des Alliés	du n°1 au n°29	côté pair du n°2 au n°998
Place du 8 Mai 1945	du n°1 au 1	
Rue du moulin Fidel	côté impair du n°31 au n°45	côté pair du n°42 au n°80
Rue Fernand Fourcade	côté pair du n°20 au n°48	côté impair du n°21 au n°21
Square du Centenaire	du n°1 au n°2	
BUREAU DE VOTE N°10 Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE HENRI WALLON - 21 rue du Capitaine Facq		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Charles de Gaulle	côté impair du n°1 au n°17	
Avenue Gabriel Péri	du n°1 au n°50	
Avenue Pierre Brossolette	côté impair du n°1 au n°45	côté pair du n°6 au n°42
Chemin du Calvaire	du n°1 au n°3	
Rue du Moulin Fidel	côté impair du n°47 au n°49	
Rue Fernand Fourcade	côté impair du n°1 au n°19	côté pair du n°2 au n°18
Rue Victor Vernadat	côté pair du n°2 au n°32	
BUREAU DE VOTE N°11 Lieu de vote : CLUB HENRI SELLIER - 123 rue de Malabry		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Marronniers	du n°1 au n°8	
Avenue de Robinson	du n°12 au n°79	
Rue d'Aulnay	du n°147 au n°237	
Rue de Malabry	côté pair du n°84 au n°130	côté impair du n°91 au n°137
Rue des Gallardons	du n°1 au n°44 B	
BUREAU DE VOTE N°12 Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE FRANÇOIS PEATRIK - Place de l'Auditorium		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Parc	du n°1 au n°9	
Avenue de la République	du n°1 au n°172	
Avenue de la Résistance	côté pair du n°122 au n°130	
Place de l'Auditorium	du n°1 au n°5	
Rue Alexandre Schimmel	du n°1 au n°12	
Rue des Hêtres	du n°1 au n°14	
Rue des Sapins	du n°1 au n°10	
Rue Edmond About	côté pair du n°2 au n°26	côté impair du n°3 au n°29
Rue Fernand Fenzy	du n°1 au n°4	
Rue Jean Jaurès	du n°1 au n°33	
Rue Joseph Lahuec	du n°1 au n°21	
Rue Lucien Arrufat	du n°2 au n°4	
Voie François Peatrik	côté impair du n°1 au n°999	
BUREAU DE VOTE N°13 Lieu de vote : A. F. P. A. - 4 rue de Sceaux		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Mouilleboeufs	du n°2 au n°12	
Avenue de la Résistance	côté pair du n°144 au n°176	
Avenue du Plessis	du n°22 au n°67	
Avenue Jules Guesde	du n°33 au n°35	
Rue Bagno A. Ripoli	du n°1 au n°13	

Rue de Sceaux	du n°1 au n°18	
Rue Edmond About	côté pair du n°32 au n°50	côté impair du n°35 au n°45
Rue Paul Jaude	du n°2 au n°19	
Sentier Clos aux Renards	du n°1 au n°14	
BUREAU DE VOTE N°14		
Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE FRANÇOIS PEATRIK		
Place de l'Auditorium		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la Résistance	côté pair du n° 132 au n° 142 bis	côté impair du n°133 au n°175
Avenue Raymond Croland	n°5 au n°90	
Résidence la Pépinière	n°1 au n°42	
Rue Arthur Ranc	n°1 au n°45	
Rue de Fontenay	côté pair du n°92 au n°92	
Rue des Sources	du n°2 au n°28	
Rue Pasteur	du n°1 au n°31	
BUREAU DE VOTE N°15		
Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE JEAN JAURES		
9 rue des Suisses		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Belvédère	du n°4 au n°41	
Allée du Square	du n°1 au n°16	
Impasse de la Rue de la Côte	du n°58 au n° 62	
Rue Colbert	du n°1 au n°58	
Rue de Fontenay	côté pair du n°2 au 76	côté impair du n°3 au n°129
Rue de la Côte	du n°4 au n°54	
Rue de la Garenne	du n°1 au n°801	
Rue des Suisses	du n°1 au n°18	
Rue du Tour de l'Étang	du n°1 au n°40	
Rue du Vingt-Quatre Août	du n°1 au n°23	
Rue Eugène Moulinet	du n°1 au n°22	
Rue Jean-Marie Kerling	côté pair du n°14 au n°64	côté impair du n°17 au n°49
Rue Levandowska	du n°1 au n°23	
BUREAU DE VOTE N°16		
Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE JEAN JAURES - 9 rue des Suisses		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de la Vigne	du n°4 au n°26	
Allée du Bon Air	du n°1 au n°18	
Boulevard du Moulin de la Tour	côté impair du n°55 au n°159	
Rue Bernard Iské	côté impair du n°1 au n°33 B	côté pair du n°4 au n°54
Rue de la Fosse Bazin	du n°3 au n°21	
Rue des Abricotiers	du n°4 au n°20	
Rue des Cerisiers	du n°2 au n°32	
Rue des Merisiers	du n°2 au n°7	
Rue des Pommiers	du n°1 au n°23	
Rue du Côteau	du n°3 au n°41	
Rue du Panorama	du n°2 au n°29	
Rue du Plateau	du n°1 au n°65	
Rue du Progrès	côté impair du n°1 au n°51	côté pair du n°2 au n°54
Rue du Site	du n°1 au n°17	
Rue Jean-Marie Kerling	côté impair du n°1 au n°9	côté pair du n°2 au n°8
Sentier des Côteaux	du n°1 au n°35	
BUREAU DE VOTE N°17		
Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE LOUIS PERGAUD - 4 rue Louis Pergaud		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Roses	du n°1 au n°9	
Allée des Tamaris	du n°1 au n°1	
Boulevard du Moulin de la Tour	côté impair du n°25 au n°53	
Rue Bernard Iské	côté impair du n°35 au 55	côté pair du n°56 au 86
Rue du Progrès	côté impair du n°53 au n° 61	

Rue Jean Longuet	du n°1 au n°23	
Rue Louis Pergaud	du n°2 au n°19	
Square des Acacias	du n°1 au n°5	
Square des Peupliers	du n°1 au n°7	
Square des Saules	du n°1 au n°11	
Square des Tilleuls	du n°1 au n°9	
BUREAU DE VOTE N°18 Lieu de vote : ESPACE OMNISPORTS Place Woking		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Château de la Solitude	du n°1 au n°7	
Avenue Edouard Herriot	côté pair du n°2 au n°6	
Chemin de la Côte Sainte Catherine	du n°1 au n°15	
Cours Marquis	du n°1 au n°6	
Rue de la mare aux renards	côté pair du n°2 au n°998	côté impair du n°1 au n°999
Rue des Feuillants	du n°1 au n°17	
Rue du Bois des Vallées	du n°1 au n°40	
Rue Gabrielle	du n°32 au n°53	
Rue Paul Rivet	côté impair du n°1 au n°261	
BUREAU DE VOTE N°19 Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE LOUIS HACHETTE - GYMNASSE Place des Déportés et Internés de la Résistance		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Hiboux	du n°4 au n°4	
Allée des Lilas	du n°1 au n°8	
Allée des Ondes	du n°1 au n°3	
Avenue Aristide Briand	côté pair du n°6 au n°16	
Avenue Charles de Gaulle	côté pair du n°32 au n°78	
Chemin du Tertre Pommier	du n°1 au n°3	
Passage de l'Escapade	du n°2 au n°4	
Rue du Loup Pendu	côté impair du n°1 au n°7	côté pair du n°2 au n°8 bis
Rue du Pont Neuf	du n°1 au n°9	
Rue Raye Tortue	côté impair du n°1 au n°21	côté pair du n°2 au n°20
Rue Saint-Fiacre	du n°1 au n°5	
BUREAU DE VOTE N°20 Lieu de vote : LE CLUB 1 place Henri Barbusse		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Andersen	du n°2 au n°2	
Avenue Aristide Briand	côté impair du n°1 au n°23	côté pair du n°2 au n°4
Avenue Florian	du n°1 au n°13	
Rue du Carreau	côté impair du n°1 au n°9	
Rue Pierre d'Artagnan	côté pair du n°2 au n°998	
Rue Raye Tortue	côté impair du n°23 au n°25	
Square Alphonse Daudet	du n°1 au n°6	
Square Charles Perrault	du n°1 au n°5	
Square Daniel De Foé	du n°1 au n°4	
Square Grimm	du n°2 au n°8	
Square Hector Malot	du n°1 au n°6	
Square Jules Verne	du n°1 au n°3	
Square Rudyard Kipling	du n°2 au n°6	
BUREAU DE VOTE N°21 Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE HENRI WALLON 21 rue du Capitaine Facq		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place Charles Pasqua	du n°1 au n°11	
Rue Amélie	du n°2 au n°9	
Rue de l'Etang de l'Ecoute s'il Pleut	du n°1 au n°13	
Rue de Malabry	côté pair du n°2 au n°82	côté impair du n°1 au n°21
Rue du Capitaine Chalvidan	du n°1 au n°27	
Rue du Capitaine Facq	du n°2 au n°41	

Rue Lafontaine	du n° 1 au n°48
Rue Victor Vernadat	côté impair du n° 1 au n°23

Arrêté DCL/BRGE n° 2021-233 du 10 août 2021
instituant les bureaux de vote dans la commune de Montrouge

Le Préfet des Hauts-de-Seine
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral,

Vu la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

Vu la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu l'instruction du ministère de l'intérieur du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires,

Vu l'arrêté DRE/BELP n° 2019-159 du 26 août 2019 instituant les bureaux de vote dans la commune de Montrouge,

Vu la demande du maire de Montrouge en date du 22 juillet 2021,

Sur la proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRETE

ARTICLE 1 : les électeurs de la commune de Montrouge sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : les Français établis hors de France, les militaires, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

ARTICLE 3: le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureau centralisateur
Présidentielles, européennes, législatives (11 ^{ème} circonscription), régionales, départementales (canton n° 18 : Montrouge), municipales et référendums	Bureau n° 1 Hôtel de Ville 43 avenue de la République

ARTICLE 4 : les périmètres des bureaux de vote sont pris en compte dans l'établissement des listes électorales.

ARTICLE 5 : le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 6 : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune de Montrouge sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 10 août 2021

Le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire général

Signé

Vincent BERTON

ANNEXE à l'arrêté DCL/BRGE n° 2021-233 du 10 août 2021

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	HOTEL DE VILLE	43 avenue de la République	N° 18 - Montrouge
2	HOTEL DE VILLE	43 avenue de la République	N° 18 - Montrouge
3	ECOLE MATERNELLE M. BERTHELOT	35 rue Marcelin Berthelot	N° 18 - Montrouge
4	ECOLE MATERNELLE M. BERTHELOT	35 rue Marcelin Berthelot	N° 18 - Montrouge
5	ECOLE ELEMENTAIRE RABELAIS	4 passage Draeger	N° 18 - Montrouge
6	ECOLE ELEMENTAIRE RABELAIS	4 passage Draeger	N° 18 - Montrouge
7	ECOLE ELEMENTAIRE RABELAIS	4 passage Draeger	N° 18 - Montrouge
8	ECOLE ELEMENTAIRE RABELAIS	4 passage Draeger	N° 18 - Montrouge
9	ECOLE ELEMENTAIRE QUENEAU	57 avenue Henri Ginoux	N° 18 - Montrouge
10	ECOLE ELEMENTAIRE QUENEAU	57 avenue Henri Ginoux	N° 18 - Montrouge
11	ECOLE ELEMENTAIRE QUENEAU	57 avenue Henri Ginoux	N° 18 - Montrouge
12	ECOLE ELEMENTAIRE QUENEAU	57 avenue Henri Ginoux	N° 18 - Montrouge
13	ECOLE MATERNELLE ARISTIDE BRIAND	87 avenue Aristide Briand	N° 18 - Montrouge
14	ECOLE MATERNELLE ARISTIDE BRIAND	87 avenue Aristide Briand	N° 18 - Montrouge
15	ECOLE MATERNELLE ARISTIDE BRIAND	87 avenue Aristide Briand	N° 18 - Montrouge
16	ECOLE MATERNELLE ARISTIDE BRIAND	87 avenue Aristide Briand	N° 18 - Montrouge
17	ECOLE MATERNELLE BUFFALO	41 rue Victor Basch	N° 18 - Montrouge
18	ECOLE MATERNELLE BUFFALO	41 rue Victor Basch	N° 18 - Montrouge
19	ECOLE ELEMENTAIRE BOILEAU	7 rue Boileau	N° 18 - Montrouge
20	ECOLE ELEMENTAIRE BOILEAU	7 rue Boileau	N° 18 - Montrouge
21	ECOLE ELEMENTAIRE BOILEAU	7 rue Boileau	N° 18 - Montrouge
22	ECOLE ELEMENTAIRE BOILEAU	7 rue Boileau	N° 18 - Montrouge
23	ECOLE ELEMENTAIRE BOILEAU	7 rue Boileau	N° 18 - Montrouge
24	GYMNASE MAURICE ARNOUX	103 rue Maurice Arnoux	N° 18 - Montrouge
25	GYMNASE MAURICE ARNOUX	103 rue Maurice Arnoux	N° 18 - Montrouge
26	GYMNASE MAURICE ARNOUX	103 rue Maurice Arnoux	N° 18 - Montrouge
27	GYMNASE RENAUDEL	146 rue Maurice Arnoux	N° 18 - Montrouge
28	GYMNASE RENAUDEL	146 rue Maurice Arnoux	N° 18 - Montrouge
29	ECOLE MATERNELLE DU HAUT-MESNIL	22 rue Arthur Auger	N° 18 - Montrouge
30	ECOLE MATERNELLE DU HAUT-MESNIL	22 rue Arthur Auger	N° 18 - Montrouge
31	ECOLE MATERNELLE DU HAUT-MESNIL	22 rue Arthur Auger	N° 18 - Montrouge
32	ECOLE MATERNELLE DU HAUT-MESNIL	22 rue Arthur Auger	N° 18 - Montrouge

BUREAU DE VOTE N° 1		
Lieu de vote : HOTEL DE VILLE		
43 avenue de la République		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Emile Boutroux	Du n°2 à la fin	
Avenue Pierre Brossolette	Du n° 29 au n° 73	
Boulevard Romain Rolland	Du n° 71 au n° 139	
Rue du 11 Novembre	Du n°1 au n°9	Du n°2 au n°4
Rue du Colonel Gillon	Du n° 1 à la fin	Du n°2 au n°38
Rue Gutenberg	Totalité	
Rue Maurice Arnoux	Du n°1 au n°15	
Rue Pasteur	Totalité	
Villa des Ruelles	Totalité	
Villa des Vergers	Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 2		
Lieu de vote : HOTEL DE VILLE		
43 avenue de la République		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Emile Boutroux	Du n° 5 à la fin	
Rue du 11 Novembre	Du n°11 à la fin	Du n°6 à la fin
Rue du Colonel Gillon	Du n° 40 à la fin	
Rue Gabriel Péri	Du n° 40 à la fin	
Rue Gueudin	Totalité	
Rue Maurice Arnoux	Du n°17 au n°41	Du n°2 au n°40
Rue Pierre Curie	Totalité	
Rue Radiguet	Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 3		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE M. BERTHELOT		
35 rue Marcelin Berthelot		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Jean Jaurès	Du n°25 au n°49	Du n°18 au n°50
Avenue Pierre Brossolette	Du n°75 au n°83	
Passage du Manège	Totalité	
Place des Etats-Unis	Totalité	
Rue Gabriel Péri	Du n°71 à la fin	
Rue Marcelin Berthelot	Totalité	
Rue Marie Debos	Du n°2 à la fin	
Rue Maurice Arnoux	Du n°43 au n°47	Du n°42 au n°48
Villa des Jardins	Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 4		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE M. BERTHELOT		
35 rue Marcelin Berthelot		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la République	Du n° 62 au n° 90	
Avenue Verdier	Du °28 au n° 50	
Cité Rondelet	Totalité	
Rue René Barthélémy	Du n° 2 à la fin	
Rue Sylvine Candas	Du n°1 à la fin	
BUREAU DE VOTE N° 5		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE RABELAIS		
4 passage Draeger		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la République	Du n° 21 au n° 41	Du n° 16 au n° 32
Avenue Henri Ginoux	Du n° 28 au 48 bis	
Boulevard Romain Rolland	Du n° 41 au n° 69	
Passage Draeger	Totalité	
Rue Delerue	Totalité	
Rue Edgar Quinet	Totalité	
Rue Rabelais	Du n° 2 à la fin	
Villa du Cadran Solaire	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°6	
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE RABELAIS	
4 passage Draeger	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Aristide Briand	Du n°28 au n°48
Avenue de la République	Du n°43 au n°53
Avenue Henri Ginoux	Du n°27 au n°33 Du n°50 au n°66
Boulevard Romain Rolland	Du n°23 au n°39
Rue Edmond Champeaud	Totalité
Rue Gabriel Péri	Du n°27 au n°43 Du n°2 au n°38
Rue Georges Bouzerait	N° pairs
Rue Rabelais	Du n°1 à la fin
Rue Sadi Carnot	Du n°2 à la fin
BUREAU DE VOTE N°7	
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE RABELAIS	
4 passage Draeger	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Aristide Briand	Du n°50 au n°60
Avenue Henri Ginoux	Du n°35 au n°49
Rue Georges Bouzerait	N° impairs
Rue Théophile Gautier	Totalité
BUREAU DE VOTE N°8	
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE RABELAIS	
4 passage Draeger	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue de la République	Du n°55 au n°65 Du n°34 au n°60
Avenue Emile Boutroux	Du n°1 au n°3
Avenue Henri Ginoux	Du n°68 au n°70
Avenue Jean Jaurès	Du n°1 au n°23 Du n°2 au n°16
Impasse de l'Eglise	Totalité
Place de la Libération	Totalité
Rue Gabriel Péri	Du n°51 au n°67
Rue Louis Rolland	Du n°37 à la fin Du n°48 à la fin
Rue René Barthélémy	Du n°1 à la fin
Rue Sadi Carnot	Du n°1 à la fin
Rue Sylvine Candas	Du n°2 à la fin
Rue Victor Hugo	Du n°2 au n°14
BUREAU DE VOTE N°9	
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE QUENEAU	
57 avenue Henri Ginoux	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Henri Ginoux	Du n° 51 au n° 69
Rue Amaury Duval	Totalité
Rue Gabriel Péri	Du n° 1 au n° 25
Rue Louis Rolland	Du n° 1 au n° 3 Du n° 2 au n° 46
Square des Combattants d'Afrique du Nord	Du n° 3 au n° 5
Villa Leblanc	Totalité
BUREAU DE VOTE N°10	
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE QUENEAU	
57 avenue Henri Ginoux	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Aristide Briand	Du n°80 au n°94
Avenue de la République	Du n°67 au n°79
Avenue Verdier	Du n°2 au n°26
Rue Blanche	Totalité
Rue d'Estienne d'Orves	Du n°38 au n°44
Rue Jean Vallet	Totalité
Rue Louis Rolland	Du n°5 au n°35
Rue Myrtille Beer	Totalité
Rue Victor Hugo	Du n°1 au n°27 Du n°16 au n°22

BUREAU DE VOTE N°11		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE QUENEAU		
57 avenue Henri Ginoux		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Aristide Briand	Du n°96 au n°112	
Avenue Henri Ginoux	Du n°91 au n°97	
Avenue Léon Gambetta	Du n°2 à la fin	
Rue d'Estienne d'Orves	Du n°1 à la fin	Du n°2 au n°36
BUREAU DE VOTE N°12		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE QUENEAU		
57 avenue Henri Ginoux		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Aristide Briand	Du n° 62 au n° 78	
Avenue Henri Ginoux	Du n° 71 au n° 89	Du n° 72 au n° 104
Rue de la Solidarité	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°13		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE ARISTIDE BRIAND		
87 avenue Aristide Briand		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Aristide Briand	Du n° 33 au n° 69	
Avenue du Docteur Lannelongue	Totalité	
Boulevard du Général de Gaulle	Du n° 2 à la fin	
Boulevard Romain Rolland	Du n° 19 au n° 21	
Rue Barbès	Du n° 1 au n° 9	Du n° 2 au n° 8
Rue Danton	Totalité	
Rue Louis Lejeune	Du n° 2 à la fin	
Rue Saint-Albin	Totalité	
Rue Victor Basch	Du n° 1 au n° 21	
BUREAU DE VOTE N°14		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE ARISTIDE BRIAND		
87 avenue Aristide Briand		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard du Général de Gaulle	Du n° 1 à la fin	
Boulevard Romain Rolland	Du n° 1 au n° 17	
Rue Barbès	Du n° 11 à la fin	Du n° 12 à la fin
Rue de Gentilly	Totalité	
Rue de la Vanne	Du n°1 à la fin	Du n° 2 au n° 30
Rue François Ory	Totalité	
Rue Louis Lejeune	Du n° 1 à la fin	
Voie d'Arpajon	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°15		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE ARISTIDE BRIAND		
87 avenue Aristide Briand		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Aristide Briand	Du n° 71 au n° 131	
Avenue Léon Gambetta	Du n° 1 au n° 41	
Rue de la Vanne	Du n° 36 à la fin	
Rue Thalheimer	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°16		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE ARISTIDE BRIAND		
87 avenue Aristide Briand		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Aristide Briand	Du n° 114 au n° 138	
Avenue du Fort	Du n° 1 au n° 17	Du n° 2 au n° 8
Place Jules Ferry	Du n° 1 au n° 61	Du n° 2 à la fin
Rue Carvès	Du n° 1 au n° 29	Du n° 2 au n° 72
Rue Chaintron	Totalité	
Rue d'Arcueil	Du n°2 à la fin	
BUREAU DE VOTE N°17		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE BUFFALO		
41 rue Victor Basch		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Aristide Briand	Du n° 140 à la fin	
Avenue du Fort	Du n° 19 à la fin	Du n° 10 à la fin
Avenue Marx Dormoy	Du n° 2 au n° 66	
Rue Carvès	Du n°31 au n° 57	

Rue d'Arcueil	Du n°1 à la fin	
Rue du Stade Buffalo	Totalité	
Rue Victor Basch	Du n° 23 à la fin	
Rue Victor Hugo	Du n° 29 à la fin	Du n° 24 à la fin
Square Buffalo	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°18 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE BUFFALO 41 rue Victor Basch		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Henri Ginoux	Du n° 119 à la fin	Du n° 128 à la fin
Avenue Verdier	Du n° 27 au n° 59	
Rue Boileau	Du n° 1 au n° 39	Du n° 2 au n° 6
Rue Carvès	Du n° 59 à la fin	
Villa Agenor Logeais	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°19 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE BOILEAU 7 rue Boileau		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la République	Du n° 81 au n° 119	
Avenue Henri Ginoux	Du n° 99 au n° 117 bis	Du n° 106 au n° 126
Avenue Léon Gambetta	Du n° 43 à la fin	
Avenue Verdier	Du n° 1 au n° 25	
Rue Boileau	Du n° 8 au n° 26	
Rue Carvès	Du n° 74 à la fin	
Rue Morel	Du n° 2 à la fin	
Rue Périer	Du n° 11 au n° 33	Du n° 2 au n° 28
Rue Victor Basch	Du n° 2 au n° 26	
Villa Léger	Totalité	
Villa Parmentier	Totalité	
Villa Prévost	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°20 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE BOILEAU 7 rue Boileau		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la République	Du n° 121 au n° 149	Du n° 136 au n° 144
Avenue de Verdun	Du n° 1 à la fin	Du n° 2 au n° 18
Avenue Marx Dormoy	Du n° 68 au n° 76	
Impasse Charles Floquet	Totalité	
Passage Raymond	Totalité	
Rue Charles Floquet	Totalité	
Rue de Sévigné	Totalité	
Rue des Frères Henry	Totalité	
Rue Descartes	Totalité	
Rue Fénelon	Du n° 25 au n° 27	
Rue La Fontaine	Totalité	
Rue Molière	Du n° 2 au n° 10	
Rue Morel	Du n° 1 à la fin	
Rue Périer	Du n° 1 au n° 9 bis	
Rue Racine	Du n° 1 au n° 23	Du n° 2 au n° 36
Rue Victor Basch	Du n° 28 à la fin	
BUREAU DE VOTE N°21 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE BOILEAU 7 rue Boileau		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la République	Du n° 94 au n° 134	
Rue Boileau	Du n° 28 à la fin	
Rue Constant Juif	Totalité	
Rue Couprie	Totalité	
Rue de Saisset	Totalité	
Rue Fénelon	Du n° 1 au n° 23	Du n° 2 au n° 22 ter
Rue Guillot	Du n° 1 à la fin	
Rue La Bruyère	Totalité	
Rue Périer	Du n° 35 au n° 61 bis	Du n° 28 bis au n° 68
Villa Bossuet	Totalité	
Villa des Fleurs	Totalité	
Villa Joséphine	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°22		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE BOILEAU		
7 rue Boileau		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de Verdun	Du n° 20 à la fin	
Avenue de la République	Du n° 151 à la fin	Du n° 146 au n° 154
Avenue Marx Dormoy	Du n° 78 au n° 100	Du n° 146 au n° 154
Rue Boileau	Du n° 41 à la fin	
Rue Fénelon	Du n° 29 au n° 49	Du n° 24 au n° 50
Rue Hippolyte Mulin	Du n° 17 à la fin	
Rue Molière	Du n° 1 au n° 17	Du n° 49 à la fin
Rue Pascal	Totalité	
Rue Racine	Du n° 31 au n° 67	Du n° 38 au n° 56 bis
Villa de la République	Totalité	
Villa Isabelle	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°23		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE BOILEAU		
7 rue Boileau		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la République	Du n° 156 à la fin	
Avenue Marx Dormoy	Du n° 102 au n° 144	
Rue Auber	Totalité	
Rue Fénelon	Du n° 51 à la fin	Du n° 52 à la fin
Rue Georges Messier	Totalité	
Rue Molière	Du n° 19 au n° 47	
BUREAU DE VOTE N°24		
Lieu de vote : GYMNASSE MAURICE ARNOUX		
103 rue Maurice Arnoux		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Hippolyte Mulin	Du n° 1 au n° 15	
Rue Maurice Arnoux	Du n° 101 au n° 131	Du n° 96 au n° 136
Rue Molière	Du n° 40 à la fin	
Rue Perier	N° 63	
Rue Racine	Du n° 58 à la fin	
BUREAU DE VOTE N°25		
Lieu de vote : GYMNASSE MAURICE ARNOUX		
103 rue Maurice Arnoux		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Jean-Jaurès	Du n° 75 au n° 97	Du n° 70 au n° 92
Avenue Verdier	Du n° 61 au n° 109	
Place Jean-Jaurès	Totalité	
Rue Arthur Auger	Du n° 1 au n° 9	
Rue Camille Pelletan	Du n° 2 au n° 12	
Rue Guillot	Du n° 2 à la fin	
Rue Henri Barbusse	Du n° 1 au n° 19	Du n° 2 à la fin
Rue Maurice Arnoux	N° 99	Du n° 68 au n° 94
Rue Paul Bert	Du n° 1 au n° 15	
Rue Périer	Du n° 65 à la fin	Du n° 70 à la fin
BUREAU DE VOTE N°26		
Lieu de vote : GYMNASSE MAURICE ARNOUX / 103 rue Maurice Arnoux		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la Marne	Du n° 1 au n° 17	
Avenue de la Paix - Clarissa Jean-Philippe	Totalité	
Avenue Jean-Jaurès	Du n° 51 au n° 73	Du n° 52 au n° 68
Avenue Pierre Brossolette	Du n° 85 au n° 115	
Avenue Verdier	Du n° 52 au n° 118	
Rue Camille Pelletan	Du n° 1 à la fin	Du n° 14 à la fin
Rue Marie Debos	Du n° 1 à la fin	
Rue Maurice Arnoux	Du n° 49 au n° 53	Du n° 50 au n° 66
Rue Paul Bert	Du n° 17 à la fin	Du n° 2 à la fin
Rue Pierre Boillaud	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°27		
Lieu de vote : GYMNASSE RENAUDEL / 146 rue Maurice Arnoux		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Marx Dormoy	Du n° 156 au n° 174	
Rue Chateaubriand	Totalité	
Rue Corneille	Totalité	

Rue Hippolyte Mulin	Du n° 2 à la fin	
Rue Jules Chéret	Totalité	
Rue Jules Guesde	Du n° 1 au n° 13	Du n° 2 au n° 10
Rue Maurice Arnoux	Du n° 133 à la fin	Du n° 138 au n° 148
BUREAU DE VOTE N°28		
Lieu de vote : GYMNASSE RENAUDEL / 146 rue Maurice Arnoux		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de la Vallière	N° 1, 3 et 5	
Rue Racine	Du n° 69 à la fin	
Rue Raoul Pugno	Totalité	
Rue Roger Salengro	Du n° 1 au n° 21	Du n° 2 au n° 10 bis
BUREAU DE VOTE N°29		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE DU HAUT-MESNIL / 22, rue Arthur Auger		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Marx Dormoy	Du n°176 au n°226	
Rue du Poitou	Totalité	
Rue Maurice Arnoux	Du n°150 à la fin	
BUREAU DE VOTE N°30		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE DU HAUT-MESNIL / 22, rue Arthur Auger		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la Marne	Du n° 61 à la fin	Du n° 70 à la fin
Avenue Jean Jaurès	Du n° 133 à la fin	Du n° 116 à la fin
Avenue Marx Dormoy	N° 105	Du n° 228 à la fin
Avenue Pierre Brossolette	Du n° 197 à la fin	
Rue Chopin	Totalité	
Rue Germain Dardan	Totalité	
Rue Jules Guesde	Du n° 15 au n° 31	
Rue Roger Salengro	Du n° 25 à la fin	Du n° 14 au n° 22
BUREAU DE VOTE N°31		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE DU HAUT-MESNIL / 22, rue Arthur Auger		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la Marne	Du n° 2 au n° 68	
Avenue Pierre Brossolette	Du n° 117 au 195	
Avenue Verdier	Du n° 111 à la fin	Du n° 120 à la fin
Rue Arthur Auger	Du n°2 au n° 8	
BUREAU DE VOTE N°32		
Lieu de vote : Ecole Maternelle du Haut-Mesnil / 22, rue Arthur Auger		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la Marne	Du n° 19 au n° 59	
Avenue Jean-Jaurès	Du n° 99 au n° 131	Du n° 94 au n° 114
Rue Arthur Auger	Du n° 11 à la fin	Du n° 10 à la fin
Rue Henri Barbusse	Du n°21 à la fin	
Rue Marcel Sembat	Totalité	
Rue Jules Guesde	Du n° 12 au n° 14	
Rue Roger Salengro	N° 23	

Le Préfet des Hauts-de-Seine
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral et notamment les articles L.12, L.13, L.17, L.125 et R.40,

Vu la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

Vu la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu l'instruction du ministère de l'intérieur du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires,

Vu l'arrêté DCL/BRGE n° 2019-76 du 12 avril 2019 instituant les bureaux de vote dans la commune d'Asnières-sur-Seine,

Vu la demande du maire d'Asnières-sur-Seine,

Sur la proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRETE

ARTICLE 1 : les électeurs de la commune d'Asnières-sur-Seine sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : les Français établis hors de France, les militaires, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

ARTICLE 3 : le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureaux centralisateurs
Présidentielles, européennes, législatives (2 ^{ème} circonscription), régionales, départementales (canton n° 2 : Asnières-sur-Seine), municipales et référendums	Bureau n° 1 Mairie 1 Place de l'Hôtel de Ville
Départementales (canton n° 12 : Courbevoie-1)	Bureau 16 Centre Administratif Belfort 23 rue de Belfort

ARTICLE 4 : les périmètres des bureaux de vote sont pris en compte dans l'établissement des listes électorales.

ARTICLE 5 : le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 6 : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune d'Asnières-sur-Seine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 10 août 2021

Le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire général

Signé

Vincent BERTON

ANNEXE à l'arrêté DCL/BRGE n° 2021-234 du 10 août 2021

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	MAIRIE	1, place de l'hôtel de ville	N° 2 Asnières-sur-Seine
2	C.A.S. ANCIEN TRIBUNAL D'INSTANCE	16, place de l'hôtel de ville	N° 2 Asnières-sur-Seine
3	ECOLE ELEMENTAIRE H.G. FONTAINE	4, rue H. G. Fontaine	N° 2 Asnières-sur-Seine
4	ECOLE MATERNELLE NORMANDIE	12, rue de Normandie	N° 12 Courbevoie-1
5	ECOLE MATERNELLE NORMANDIE	6, rue de Normandie	N° 12 Courbevoie-1
6	ECOLE MATERNELLE REJANE	2-6, rue de Nanterre	N° 12 Courbevoie-1
7	ECOLE ELEMENTAIRE MAURICEAU	Rue Edmé Périer	N° 2 Asnières-sur-Seine
8	ECOLE ELEMENTAIRE VOLTAIRE	60, rue de la comète	N° 2 Asnières-sur-Seine
9	ECOLE ELEMENTAIRE H.G. FONTAINE	4, rue H.G. Fontaine	N° 2 Asnières-sur-Seine
10	ECOLE ELEMENTAIRE VOLTAIRE	60, rue de la comète	N° 2 Asnières-sur-Seine
11	ECOLE SAINT-EXUPERY	29, rue de Prony	N° 2 Asnières-sur-Seine
12	ECOLE ELEMENTAIRE H.G. FONTAINE	4, rue H.G. Fontaine	N° 2 Asnières-sur-Seine
13	ECOLE ELEMENTAIRE AULAGNIER	87, rue Pierre Boudou	N° 2 Asnières-sur-Seine
14	ECOLE ELEMENTAIRE AULAGNIER	87, rue Pierre Boudou	N° 2 Asnières-sur-Seine
15	ECOLE ELEMENTAIRE FLACHAT	48, rue de Chanzy	N° 12 Courbevoie-1
16 Bureau centralisateur	CENTRE ADMINISTRATIF BELFORT	23, rue de Belfort	N° 12 Courbevoie-1
17	ECOLE MATERNELLE FLACHAT	32, rue Parmentier	N° 12 Courbevoie-1
18	ECOLE ELEMENTAIRE JEAN D'ORMESSON	2, rue de Chanzy	N° 12 Courbevoie-1
19	ECOLE ELEMENTAIRE SIMONE VEIL	14, rue Magenta	N° 2 Asnières-sur-Seine
20	ECOLE ELEMENTAIRE SIMONE VEIL	14, rue Magenta	N° 2 Asnières-sur-Seine
21	ECOLE ELEMENTAIRE MICHELET "A"	185, avenue d'Argenteuil	N° 2 Asnières-sur-Seine
22	ECOLE ELEMENTAIRE MICHELET "A"	185, avenue d'Argenteuil	N° 2 Asnières-sur-Seine

23	ECOLE ELEMENTAIRE MICHELET "A"	185, avenue d'Argenteuil	N° 2 Asnières-sur-Seine
24	ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY	3, rue Jules Ferry	N° 2 Asnières-sur-Seine
25	ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY	3, rue Jules Ferry	N° 2 Asnières-sur-Seine
26	ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY	5, rue Jules Ferry	N° 2 Asnières-sur-Seine
27	ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY	5, rue Jules Ferry	N° 2 Asnières-sur-Seine
28	CENTRE ROBERT LAVERGNE	11, rue Robert Lavergne	N° 2 Asnières-sur-Seine
29	CENTRE ROBERT LAVERGNE	11, rue Robert Lavergne	N° 2 Asnières-sur-Seine
30	ECOLE ELEMENTAIRE HENRI POINCARÉ "B"	23, rue Henri Poincaré	N° 2 Asnières-sur-Seine
31	ECOLE ELEMENTAIRE HENRI POINCARÉ "A"	25, rue Henri Poincaré	N° 2 Asnières-sur-Seine
32	ECOLE ELEMENTAIRE DESCARTES "B"	2, rue des Mourinoux	N° 2 Asnières-sur-Seine
33	ECOLE MATERNELLE MENIL	203, rue du Ménil	N° 2 Asnières-sur-Seine
34	ECOLE MATERNELLE DU PARC	111 bis, boulevard Voltaire	N° 2 Asnières-sur-Seine
35	ECOLE MATERNELLE FONTAINE	4 bis, rue H.G Fontaine	N° 2 Asnières-sur-Seine
36	ECOLE ELEMENTAIRE MAURICEAU	Rue Edmé Périer	N° 2 Asnières-sur-Seine
37	ECOLE MATERNELLE BOKANOWSKI	20, rue Georges Guynemer	N° 2 Asnières-sur-Seine
38	ECOLE MATERNELLE PIERRE BOUDOU	16, rue Pierre Boudou	N° 2 Asnières-sur-Seine
39	CAS - HÔTEL DE VILLE	16, place de l'Hôtel de Ville	N° 2 Asnières-sur-Seine
40	ECOLE ELEMENTAIRE FLACHAT	1, rue Henri Martin	N° 12 Courbevoie-1
41	ECOLE MATERNELLE MICHELET	155, avenue d'Argenteuil	N° 2 Asnières-sur-Seine
42	ECOLE ELEMENTAIRE DESCARTES "A"	2, rue des Mourinoux	N° 2 Asnières-sur-Seine
43	ECOLE ELEMENTAIRE – ELISABETH BADINTER	9, rue Sarah Bernhart	N° 2 Asnières-sur-Seine
44	ECOLE MATERNELLE NORMANDIE - Réfectoire	6, rue de Normandie	N° 12 Courbevoie-1

BUREAU DE VOTE N° 1		
Lieu de vote : MAIRIE		
1, place de l'hôtel de ville		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Louis Jouvét	Totalité	
Place de l'hôtel de ville	Totalité	
Rue Buffon	Totalité	
Rue de la Comète	Du n°25 au n°29	Du n°28 au n°30
Rue du RPC Gilbert	Du n°1 au n°25	
Rue Edmond Fantin	Totalité	
Rue Ernest Billet	Totalité	
Rue H.G Fontaine	Du n°2 au n°28	
Rue Maurice Bokanowski	Du n°53 à la fin	
Rue Pierre Brossolette	Du n°1 au n°7	Du n°2 au n°6
Rue Pierre Durand	Totalité	
Rue Sadi Carnot	Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 2		
Lieu de vote : C.A.S. – ANCIEN TRIBUNAL D'INSTANCE		
16, place de l'hôtel de ville		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la Marne	Du n°52 au n°74	
Grande rue Charles de Gaulle	Du n°33 à la fin	Du n°38 à la fin
Passage de la Grande Rue	Totalité	
Rue Bapst	Du n°1 au n°19Q	Du n°2 au n°18
Rue de Verdun	Du n°2 à la fin	
Rue Galliéni	Du n°27 à la fin	
Rue Maurice Bokanowski	Du n°1 au n°21	
BUREAU DE VOTE N° 3		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE H.G. FONTAINE		
4, rue H. G. Fontaine		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Impasse du Château	Totalité	
Quai du Docteur Dervaux	Du n°41 au n°105	
Quai du Docteur Dervaux face au n° 73	Totalité	
Rue Barreau	Totalité	
Rue du Château	Du n°33 au n°77	Du n°22 au n°66
Rue Duchesnay	Du n°1 à la fin	
Rue Galliéni	Du n°2 au n°12	
Rue Jean Dussourd	Du n°1 au n°31	Du n°2 à la fin
Rue Maurice Bokanowski	Du n°46 au n°80	
Rue Maurice Pellerin	Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 4		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE NORMANDIE		
12, rue de Normandie		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Grande rue Charles de Gaulle	Du n°1 au n°31	Du n°2 au n°36
Quai du Docteur Dervaux	Du n°37 au n°39	
Rue Callot	Totalité	
Rue de Normandie	Totalité	
Rue du Château	Du n°1 au n°31	Du n°2 au n°20
Rue Edouard Cadol	Totalité	
Rue Galliéni	Du n°1 au n°25	
Rue Jean Dutilloy	Totalité	
Rue Lucien Micaud	Totalité	
Rue Roger Poncellet	Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 5		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE NORMANDIE - 6, rue de Normandie		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la Marne	Du n°2 au n°34	
Quai du Docteur Dervaux	Du n°1 au n°35	
Rue d'Anjou	Totalité	
Rue de Bretagne	Totalité	
Rue de l'Embranchement	Totalité	
Rue de l'Orne	Totalité	
Rue de l'Ouest	Totalité	
Rue du Chemin Vert	Du n°2 à la fin	
Rue du Maine	Totalité	
Rue Pasteur	Du n°1 à la fin	Du n°2 au n°18

BUREAU DE VOTE N°6		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE REJANE		
2-6, rue de Nanterre		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la Marne	Du n°39 au n°51	Du n°36 au n°46
Avenue de l'Union	Totalité	
Avenue Henri Barbusse	Du n°2 au n°54	
Place Princesse Palatine	Totalité	
Rue de Nanterre	Du n°2 au n°24	
Rue Denis Papin	Du n°2 au n°10	
Rue Franklin	Totalité	
Rue Waldeck Rousseau	Du n° 1 à la fin	
Villa Davoust	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°7		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE MAURICEAU		
Rue Edmé Périer		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue d'Argenteuil	Du n° 45 au n° 89	
Cité Barat	Totalité	
Rue Albert Ier	Du n°2 à la fin	
Rue Baudoin	Totalité	
Rue Bernard Jugault	Du n°29 à la fin	Du n°28 à la fin
Rue de Colombes	Du n°17 au n°61	Du n°18 au n°50
Rue de Nanterre	Du n°35 au n°47	Du n°26 au n°46
Rue du Bac	Du n°2 au n°28	
Rue Emile Deschanel	Totalité	
Rue Paul Déroulède	Du n°1 à la fin	Du n°2 au n°16
Rue Retrou	Totalité	
Rue Rouget de Lisle	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°8		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE VOLTAIRE		
60, rue de la Comète		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de Berlin-Spandau	Totalité	
Avenue d'Argenteuil	Du n° 52 au n° 82	
Avenue Flammarion	Totalité	
Rue Auguste Thomas	Totalité	
Rue de la Comète	Du n° 1 au n° 23 et du n° 31 au n° 53	Du n° 32 au n° 48
Rue de la Concorde	Du n° 63 à la fin	
Rue du R.P. Christian Gilbert	Du n° 30 au n° 50	Du n° 27 au n° 47
Rue Georges Guynemer	Totalité	
Rue H. G. Fontaine	Du n° 30 à la fin	Du n° 17 à la fin
Rue Louis Vuitton	Totalité	
Villa Française	Totalité	
Villa Malakoff	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°9		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE H.G. FONTAINE		
4, rue H.G. Fontaine		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place des Victoires	Totalité	
Rue de la Concorde	Du n°1 au n°61	Du n°2 au n°30
Rue des Jardins	Totalité	
Rue Diderot	Du n°1 au n°19	Du n°2 au n°28
Rue du R. P. Christian Gilbert	Du n°2 au n°28	
Rue Pierre Brossolette	Du n°9 au n°39	Du n°10 au n°26
Rue Rabelais	Du n°2 au n°14Q	

BUREAU DE VOTE N°10		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE VOLTAIRE		
60, rue de la comète		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place Jean-Jacques Rousseau	Totalité	
Rue de la comète	Du n°50 à la fin	
Rue de la Concorde	Du n°32 à la fin	
Rue de Prony	Totalité	
Rue Diderot	Du n°21 à la fin	Du n°30 à la fin
Rue Georges Janin	Totalité	
Rue Jean-Jacques Rousseau	Totalité	
Rue Liouville	Totalité	
Rue Montaigne	Totalité	
Rue Montesquieu	Du n°7 à la fin	Du n°22 à la fin
Rue Pierre Brossolette	Du n°41 à la fin	
Rue Rabelais	Du n°1 à la fin	Du n°16 à la fin
BUREAU DE VOTE N°11		
Lieu de vote : ECOLE SAINT-EXUPERY		
29, rue de Prony		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Gabriel Péri	Totalité	
Boulevard Voltaire	Du n°29 au n°83	Du n°28 au n°76
Impasse des Bas	Totalité	
Impasse Prony	Totalité	
Rue Amélie Maria	Totalité	
Rue Basly	Du n°2 à la fin	
Rue d'Alembert	Totalité	
Rue des Bas	Du n°1 au n°27	Du n°2 au n°62
Rue Dussau	Totalité	
Rue Gustave Caillebotte	Totalité	
Rue Louis Melotte	Du n°2 à la fin	
Rue Louise	Totalité	
Rue Picquart	Totalité	
Rue Renan	Totalité	
Rue Voisin	Totalité	
Villa Beurier	Totalité	
Villa Briffault	Totalité	
Villa Poisson	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°12		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE H.G. FONTAINE		
4, rue H.G. Fontaine		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard Voltaire	Du n°1 au n°27	Du n°2 au n°26
Quai du docteur Dervaux	Du n°107 au n°153	
Rue de l'église	Totalité	
Rue du cardinal Verdier	Totalité	
Rue du château	Du n°79 à la fin	Du n°68 à la fin
Rue Duchesnay	Du n°2 à la fin	
Rue Gambetta	Totalité	
Rue Louis Vion	Totalité	
Rue Marceau Delorme	Totalité	
Rue Maurice Bokanowski	Du n°82 à la fin	
Rue Montesquieu	Du n°1 au n°5	Du n°2 au n°20
Rue Pierre Brossolette	Du n°28 à la fin	
BUREAU DE VOTE N°13		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE AULAGNIER		
87, rue Pierre Boudou		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue des grésillons	Du n°34 au n°84	
Quai Aulagnier	Du n°11 au n°147	
Rue du Jardin Modèle	Totalité	
Rue Novion	Totalité	
Rue Pierre Boudou	Du n°1 au n°51	Du n°24 au n°66

BUREAU DE VOTE N°14		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE AULAGNIER		
87, rue Pierre Boudou		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Erables	Totalité	
Avenue des grésillons	Du n°86 au n°174	
Rue Armand Numès	Totalité	
Rue Pierre Boudou	Du n°53 à la fin	Du n°68 à la fin
Square André Gédalge	Totalité	
Square Charles Delaunay	Totalité	
Square Doudart de Lagrée	Totalité	
Square Eugène Faillet	Totalité	
Square François Fabié	Totalité	
Square Hérault	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°15		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE FLACHAT		
48, rue de Chanzy		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Chevreul	Du n°36 à la fin	
Avenue des chasseurs	Totalité	
Avenue Dianoux	Totalité	
Avenue du coq	Totalité	
Avenue Faïdherbe	Du n°1 au n°65	Du n°2 au n°46
Rue Balzac	Totalité	
Rue de Champagne	Totalité	
Rue des bruyères	Totalité	
Rue des tilleuls	Totalité	
Rue du Bourbonnais	Totalité	
Rue du rocher	Totalité	
Rue Pierre Joigneaux	Du n°1 au n°15	Du n°17 à la fin
Villa Faïdherbe	Totalité	
Villa Maurice	Totalité	
Villa Paule	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°16		
Lieu de vote : C.A.S. BELFORT		
23, rue de Belfort		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Chevreul	Du n°2 au n°34	
Rue de Belfort	Totalité	
Rue de la sablière	Du n°52 à la fin	
Rue de Rethonde	Totalité	
Rue de Strasbourg	Totalité	
Rue Denfert Rochereau	Du n°1 au n°7	Du n°2 au n°10
Rue du Guide	Totalité	
Rue du Tintoret	Totalité	
Rue Raphaël	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°17		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE FLACHAT		
32, rue Parmentier		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue des Cerisiers	Totalité	
Avenue Faïdherbe	Du n°67 à la fin	Du n°48 à la fin
Avenue Jeanne	Totalité	
Rue Chanzy	Du n°23 au n°33	
Rue d'Alsace	Totalité	
Rue de la Sablière	Du n°2 au n°50	
Rue de Lorraine	Totalité	
Rue Denfert Rochereau	Du n°9 au n°9Q	
Rue Emile Agier	Totalité	
Rue Parmentier	Du n°25 à la fin	Du n°26 à la fin

BUREAU DE VOTE N°18	
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JEAN D'ORMESSON	
2, rue de Chanzy	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Barbey	Totalité
Avenue Beaulieu	Totalité
Avenue Casimir	Totalité
Avenue Charcot	Totalité
Avenue Chauvard	Totalité
Avenue Chevallier	Totalité
Avenue de la Marne	Du n°1 au n°37B
Avenue de l'étoile	Totalité
Avenue de Montmorency	Totalité
Avenue des acacias	Totalité
Avenue Flachat	Totalité
Avenue La Lauzière	Totalité
Rue Auguste Bailly	Du n°2 à la fin
Rue du bois	Totalité
Rue Steffen	Totalité
Square Gay Lussac	Totalité
Villa La Lauzière	Totalité
BUREAU DE VOTE N°19	
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE SIMONE VEIL	
14, rue Magenta	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue des Bains	Totalité
Avenue Henri Barbusse	Du n°122 à la fin
Avenue Imbart Latour	Totalité
Rue des Bourguignons	Du n°52 au n°110
Rue du Bac	Du n°67 à la fin Du n°56 à la fin
Rue du Chalet	Totalité
Rue Henri Moreau	Totalité
Rue Henri Say	Totalité
Rue Magenta	Du n°87 à la fin Du n°62 à la fin
Villa Aubert	Totalité
Villa des Roses	Totalité
Villa du Chalet	Totalité
Villa Sainte Anne	Totalité
Villa Senlis	Totalité
BUREAU DE VOTE N°20	
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE SIMONE VEIL	
14, rue Magenta	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée Haag	Totalité
Avenue Caroline	Totalité
Avenue de Colombes	Totalité
Avenue de la Cigale	Totalité
Avenue des Marronniers	Totalité
Avenue du Bac	Totalité
Avenue du Manoir	Totalité
Avenue Henri Barbusse	Du n°56 au n°120
Avenue Sainte Anne	Totalité
Avenue Solférino	Totalité
Avenue Teissonnières	Totalité
Rue Albert Ier	Du n°1 au n°21
Rue Amélie	Totalité
Rue de Nanterre	Du n°1 au n°33
Rue du Bac	Du n°1 au n°65 Du n°30 au n°54
Rue Dupré	Totalité
Rue Magenta	Du n°1 au n°85 Du n°2 au n°60
Rue Saint Augustin	Totalité
Villa des Basses-Bruyères	Totalité

BUREAU DE VOTE N°21		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE MICHELET "A"		
185, avenue d'Argenteuil		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue d'Argenteuil	Du n°91 au n°123	
Passage des Capucines	Totalité	
Rue Albert Ier	Du n°23 à la fin	
Rue André Cayron	Totalité	
Rue Bidel	Totalité	
Rue de Colombes	Du n°63 à la fin	Du n°52 à la fin
Rue des Bourguignons	Du n°112 au n°140	
Rue des Champs	Totalité	
Rue Lehot	Du n°1 au n°37	Du n°2 au n°42
Villa Pauline	Totalité	
Villa Villebois Mareuil	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°22		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE MICHELET "A"		
185, avenue d'Argenteuil		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue d'Argenteuil	Du n°125 au n°187	Du n°102 au n°174
Avenue des Trois Communes	Totalité	
Avenue Ferron	Totalité	
Avenue Guillemin	Du n°1 au n°5	Du n°2 au n°8
Impasse Laville	Totalité	
Place Michelet	Totalité	
Rue Courte	Totalité	
Rue de l'Alma	Du n°1 au n°23	
Rue des Bourguignons	Du n°142 à la fin	
Rue des Parisiens	Du n°7 à la fin	Du n°114 à la fin
Rue Laure Fiot	Totalité	
Rue Lehot	Du n°39 à la fin	Du n°44 à la fin
Rue Michelet	Totalité	
Rue RPC Gilbert	Du n°81 à la fin	
Rue Sainte Sophie	Totalité	
Villa de l'Union	Totalité	
Villa des Fleurs	Totalité	
Villa René	Totalité	
Villa Suzanne	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°23		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE MICHELET "A"		
185, avenue d'Argenteuil		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Guillemin	Du n°9 au n°11	Du n°10 à la fin
Avenue Molière	Totalité	
Boulevard Voltaire	Du n°119 à la fin	Du n°122 à la fin
Impasse Retrou	Totalité	
Rue de l'Alma	Du n°25 à la fin	
Rue du Ménil	Du n°11 au n°59	
Rue du R.P.C. Gilbert	Du n°59 au n°79	Du n°66 à la fin
Rue Lemaître	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°24		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY		
3, rue Jules Ferry		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de Lamartine	Totalité	
Avenue Marcelline	Totalité	
Place de la République	Totalité	
Rue André Deveze	Totalité	
Rue de l'Abbé Lemire	Du n°1 au n°33	Du n°2 au n°20
Rue du Ménil	Du n°177 au n°211	Du n°174 au n°230
Rue Emile Zola	Du n°81 au n°137	Du n°90 au n°154
Rue Gaston Bonnier	Du n°1 à la fin	
Rue Jules Ferry	Totalité	
Rue Scheurer Kestner	Totalité	
Rue Thiers	Totalité	
Rue Victor Hugo	Du n°47 à la fin	Du n°46 à la fin

BUREAU DE VOTE N°25		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY		
3, rue Jules Ferry		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Christophe	Totalité	
Rue de l'abbé Glatz	Totalité	
Rue du capitaine Bossard	Totalité	
Rue du Ménil	Du n°94 au n°172	
Rue du Président Kruger	Totalité	
Rue Emile Zola	Du n°1 au n°79	Du n°2 au n°88
Rue Gilbert Rousset	Du n°35 à la fin	Du n°42 à la fin
Rue Maurice Laisney	Totalité	
Rue Paul Doumer	Totalité	
Villa Rouveyrol	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°26		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY		
5, rue Jules Ferry		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Pierre de Coubertin	Totalité	
Allée Soufflot	Totalité	
Allée Visconti	Totalité	
Boulevard Pierre de Coubertin	Totalité	
Chemin des Courtilles	Totalité	
Chemin du fossé de l'aumône	Totalité	
Place Le Vau	Totalité	
Rue Adolphe Briffault	Totalité	
Rue de l'abbé Lemire	Du n°35 à la fin	Du n°22 à la fin
Rue Jules Hardouin-Mansart	Totalité	
Square Chalgrin	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°27		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY		
5, rue Jules Ferry		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue d'Argenteuil	Du n°266 au n°362	
Avenue Saint Joseph	Totalité	
Rue du Ménil	du n°211 bis à la fin	
Rue Victor Hugo	Du n°1 au n°45	Du n°2 au n°44
Villa Marcella	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°28		
Lieu de vote : CENTRE ROBERT LAVERGNE		
11, rue Robert Lavergne		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la redoute	Du n°5 à la fin	Du n°34 à la fin
Rue Bernard Jussieu	Totalité	
Rue Charles Linné	Totalité	
Rue de Freycinet	Du n°29 à la fin	Du n°36 à la fin
Rue Emile Zola	Du n°156 à la fin	
BUREAU DE VOTE N°29		
Lieu de vote : CENTRE ROBERT LAVERGNE		
11, rue Robert Lavergne		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de la Redoute	Totalité	
Allée Mickaël Lefebvre	Totalité	
Avenue d'Argenteuil	Du n°364 au n°388	
Avenue de la Redoute	Du n°1 au n°3b	Du n°2 au n°32
Impasse Emile Zola	Totalité	
Résidence les Aubépines	Totalité	
Rue du Ménil	Du n°232 à la fin	
Rue Emile Zola	Du n°139 à la fin	
Rue Robert Lavergne	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°30		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE HENRI POINCARE - B		
23, rue Henri Poincaré		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Claude Bernard	Totalité	
Avenue des Frères Lumière	Totalité	
Centre Commercial Nord	Totalité	
Résidence les Edelweiss	Totalité	
Résidence les muguets	Totalité	
Rue des Mourinoux	Du n°83 à la fin	Du n°22 à la fin
Rue du 18 juin 1940	du n°1 à la fin	
Rue Henri Poincaré	Du n°1 au n°23	Du n°2 au n°36
BUREAU DE VOTE N°31		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE HENRI POINCARE - A		
25, rue Henri Poincaré		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du docteur Fleming	Totalité	
Centre commercial est	Totalité	
Parvis Pierre de Coubertin	Totalité	
Résidence les capucines	Totalité	
Résidence les gentianes	Totalité	
Rue Edouard Branly	Totalité	
Rue Henri Poincaré	Du n°25 à la fin	Du n°38 à la fin
Rue Ladji Doucouré	Totalité	
Rue Teddy Riner	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°32		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE DESCARTES - B		
2, rue des Mourinoux		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Becquerelle	Totalité	
Avenue Jules Durand	Totalité	
Rue de Freycinet	Du n°1 au n°27	Du n°2 au n°34
Rue Gaston Bonnier	Du n°2 à la fin	
BUREAU DE VOTE N°33		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE MENIL		
203, rue du Ménil		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue d'Argenteuil	Du n°176 au n°264	
Avenue des Tuyas	Totalité	
Avenue Frédéric Roustan	Totalité	
Avenue Marianne Roustan	Totalité	
Passage Homette	Totalité	
Rue Albert de Mun	Totalité	
Rue du Ménil	Du n°99 au n°175	
Rue Gilbert Rousset	Du n°1 au n°33	Du n°2 au n°40
Rue Jean Jaurès	Totalité	
Rue Jeanne D'Arc	Totalité	
Villa Jean Charles	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°34		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE DU PARC		
111 bis, boulevard Voltaire		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue d'Argenteuil	Du n°84 au n°100	
Rue de l'Alma	Du n°2 à la fin	
Rue des Frères Chausson	Totalité	
Rue des Parisiens	Du n°1 au n°5	Du n°2 au n°12
Rue du R.P.C. Gilbert	Du n°49 au n°57	Du n°52 au n°64
Rue Malakoff	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°35		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE FONTAINE		
4 bis, rue H.G. Fontaine		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue d'Argenteuil	Du n°1 au n°43	Du n°2 au n°50
Avenue de la Marne	Du n°91 à la fin	
Place Aristide Briand	Totalité	
Rue Auguste Mayet	Totalité	
Rue de Colombes	Du n°1 au n°15	Du n°2 au n°16
Rue de la comète	Du n°2 au n°26	
Rue de la promenade	Totalité	
Rue de Nanterre	Du n°63 à la fin	Du n°62 à la fin
Rue Edmé Périer	Totalité	
Rue H.G. Fontaine	Du n°1 au n°15	
Rue Henri Pigeon	Totalité	
Rue Joseph Michel Heymann	Totalité	
Rue Mauriceau	Du n°15 à la fin	Du n°22 à la fin
BUREAU DE VOTE N°36		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE MAURICEAU		
Rue Edmé Périer		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la Marne	Du n°53 au n°89	
Avenue Jean-Baptiste Baudouin	Totalité	
Avenue Pinel	Totalité	
Rue Bernard Jugault	Du n°1 au n°25	Du n°2 au n°24
Rue de Nanterre	Du n°49 au n°61	Du n°48 au n°60 bis
Rue Mauriceau	Du n°1 au n°13	Du n°2 au n°20
Rue Paul Déroulède	Du n°18 à la fin	
Rue Robert Aylé	Totalité	
Rue Waldeck Rousseau	Du n° 2 à la fin	
BUREAU DE VOTE N°37		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE BOKANOWSKI		
20, rue Georges Guynemer		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Sainte Lucie	Totalité	
Boulevard Voltaire	Du n°85 au n°117	Du n°78 au n°118
Rue Alphonse Kappler	Totalité	
Rue de la comète	Du n°55 à la fin	
Rue des Bas	Du n°29 au n°91	
Rue du contrat social	Totalité	
Rue du Ménil	Du n°1 au n°9	Du n°2 au n°36
Rue Edouard Manet	Totalité	
Rue Elie Jaulin	Totalité	
Rue Georges Seurat	Totalité	
Rue Jacques David	Totalité	
Rue Louis Melotte	Du n°1 au n°25	
Rue Paul Gillet	Du n°2 à la fin	
Rue Pierre Auguste Renoir	Totalité	
Rue Trarieux	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°38		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE PIERRE BOUDOU		
16, rue Pierre Boudou		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue des Grésillons	Du n°2 au n°32	
Quai Aulagnier	Du n°1 au n°9	Du n°2 à la fin
Quai du Docteur Dervaux	Du n°155 à la fin	
Résidence Aulagnier	Totalité	
Résidence Voltaire	Totalité	
Rue Daniel	Totalité	
Rue de la Parfumerie	Totalité	
Rue Pierre Boudou	Du n°2 au n°22	

BUREAU DE VOTE N°39	
Lieu de vote : CAS – HOTEL DE VILLE	
16, place de l'Hôtel de Ville	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue de la Marne	Du n°76 à la fin
Impasse du Général Mangin	Totalité
Rue Bapst	Du n°21 à la fin Du n°20 à la fin
Rue du Général Mangin	Totalité
Rue Félix Faure	Totalité
Rue Galliéni	Du n°14 à la fin
Rue Jean Dussourd	Du n°33 à la fin
Rue Maurice Bokanowski	Du n°23 au n°51Q Du n°24 au n°44
Villa Traversière	Totalité
BUREAU DE VOTE N°40	
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE FLACHAT	
1, rue Henri Martin	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Max de Nansouty	Totalité
Impasse des Carbonnets	Totalité
Rue Benoît Malon	Totalité
Rue Chanzy	Du n°35 à la fin Du n°2 à la fin
Rue des Bourguignons	Du n°2 au n°50
Rue Henri Martin	Totalité
Rue Parmentier	Du n°1 au n°23 Du n°2 au n°24
Rue Paul Bert	Totalité
Rue Pilaudo	Totalité
Rue Roger Campestre	Totalité
Rue Silvain	Totalité
Square Paul Bert	Totalité
Villa Pilaudo	Totalité
BUREAU DE VOTE N°41	
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE MICHELET	
155, avenue d'Argenteuil	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue de la Gaité	Totalité
Avenue des trois frères	Totalité
Avenue Guillemin	Du n°13 à la fin
Passage Lorne	Totalité
Rue Bourdarie Lefure	Totalité
Rue des Bas	Du n°93 à la fin
Rue du Fossé de l'Aumone	Totalité
Rue du Ménil	Du n°61 au n°97 Du n°38 au n°92
Rue Mortinat	Totalité
Rue Paul Gillet	Du n°1 à la fin
Rue Robert Dupont	Totalité
Rue Trouillet Derel	Totalité
BUREAU DE VOTE N°42	
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE DESCARTES - A	
2, rue des Mourinoux	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée des Zinnias	Totalité
Avenue de l'égalité	Totalité
Avenue d'Orgemont	Totalité
Avenue Henri Robert	Totalité
Les Genêts	Totalité
Rue des Mourinoux	Du n°1 au n°81 Du n°2 au n°20
Rue du 18 juin 1940	Du n°2 à la fin
Rue neuve des Mourinoux	Totalité
Rue Sœur Valérie	Totalité

BUREAU DE VOTE N°43	
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ELISABETH BADINTER	
9, rue Sarah Bernhart	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée André Lefebvre	Totalité
Allée Camille du Gast	Totalité
Allée Flaminio Bertoni	Totalité
Allée Henri Chapron	Totalité
Allée Paul Magès	Totalité
Allée Thérèse	Totalité
Avenue des Grésillons	du n°176 à la fin
Avenue Laurent Cély	Totalité
Mail Anatoli Karpov	Totalité
Place Marie Picheri	Totalité
Quai Aulagnier	Du n°149 au n°225
Rue Bernard Palissy	Totalité
Rue Eugénie Eboué	Totalité
Rue Henri Bergson	Totalité
Rue Henri Chapron	numéros impairs
Rue Jacqueline Auriol	Totalité
Rue Louis Armand	Totalité
Rue Maria Montessori	Totalité
Rue Marie Curie	Totalité
Rue Olympe de Gouges	Totalité
Rue Pierre Curie	Totalité
Rue Sarah Bernhardt	Totalité
Rue Vladimir Kramnik	Totalité
Rue Yvonne de Gaulle	Totalité
BUREAU DE VOTE N°44	
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE NORMANDIE - REFECTOIRE	
6, rue de Normandie	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée des Anciens Combattants	Totalité
Avenue de la Marne	Du n° 48 au n° 50 Q
Impasse Sesquez	Totalité
Rue de la Station	Totalité
Rue de Verdun	Du n° 1 à la fin
Rue Maurice Bokanowski	Du n° 2 au n° 22 Q

Arrêté DCL/BRGE n° 2021-235 du 10 août 2021
instituant les bureaux de vote dans la commune de Colombes

Le Préfet des Hauts-de-Seine
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral et notamment l'article R.40,

Vu la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

Vu la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu l'instruction du ministère de l'Intérieur du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires,

Vu l'arrêté DCL/BRGE n° 2020-126 du 12 août 2020 instituant les bureaux de vote dans la commune de Colombes,

Vu la demande du maire de Colombes en date du 27 juillet 2021,

Sur la proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRETE

ARTICLE 1 : les électeurs de la commune de Colombes sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : les Français établis hors de France, les militaires, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

ARTICLE 3: le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureau centralisateur
Présidentielles, européennes, législatives (2 ^{ème} circonscription), régionales, départementales (canton n° 10 : Colombes-1), municipales et référendums	Bureau n° 1 Hôtel de Ville – Salon d'Honneur Place de la République
Législatives (1 ^{ère} circonscription)	Bureau n° 41 Ecole Reine Henriette Maternelle

Départementales (canton n° 11 : Colombes-2)

Bureau n° 18
Ecole Léon Bourgeois Elémentaire B
3 rue Léon Bourgeois

ARTICLE 4 : les périmètres des bureaux de vote sont pris en compte dans l'établissement des listes électorales.

ARTICLE 5 : le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 6 : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune de Colombes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 10 août 2021

Le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire général

Signé

Vincent BERTON

ANNEXE à l'arrêté DCL/BRGE n° 2021-235 du 10 août 2021

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	HOTEL DE VILLE SALON D'HONNEUR	Place de la République	N° 10 – Colombes-1
2	ECOLE MAINTENON ELEMENTAIRE B (ex maternelle) SALLE DE MOTRICITE	3 rue des Glycines	N° 10 – Colombes-1
3	ECOLE MAINTENON ELEMENTAIRE GYMNASE	42 rue Saint-Denis	N° 10 – Colombes-1
4	ECOLE VICTOR HUGO ELEMENTAIRE SALLE POLYVALENTE	58, rue des Ecoles	N° 10 – Colombes-1
5	ECOLE VICTOR HUGO ELEMENTAIRE REFECTOIRE	58 rue des Ecoles	N° 10 – Colombes-1
6	ECOLE VICTOR HUGO MATERNELLE SALLE DE MOTRICITE	108 rue des Champarons	N° 10 – Colombes-1
7	ECOLE HOCHÉ MATERNELLE REFECTOIRE	128 rue Hoche	N° 10 – Colombes-1
8	ECOLE HOCHÉ ELEMENTAIRE PREAU	119 rue Hoche	N° 10 – Colombes-1
9	ECOLE LAZARE CARNOT ELEMENTAIRE SALLE POLYVALENTE	18 rue des Monts Clairs	N° 10 – Colombes-1
10	ECOLE LAZARE CARNOT ELEMENTAIRE CENTRE DE LOISIRS	18 rue des Monts Clairs	N° 10 – Colombes-1
11	ECOLE LAZARE CARNOT ELEMENTAIRE REFECTOIRE	18 rue des Monts Clairs	N° 10 – Colombes-1
12	ECOLE MARCEL PAGNOL SALLE POLYVALENTE	Passage Marcel Pagnol	N° 10 – Colombes-1
13	ECOLE LEON BOURGEOIS ELEMENTAIRE A REFECTOIRE	7 rue L. Bourgeois	N° 10 – Colombes-1
14	ECOLE JULES VERNE MATERNELLE SALLE DE DANSE	189 rue des Voies du Bois	N° 11 – Colombes-2
15	ECOLE JULES VERNE MATERNELLE REFECTOIRE	189 rue des Voies du Bois	N° 11 – Colombes-2
16	ECOLE ANNE FRANCK MATERNELLE SALLE POLYVALENTE	288 rue d'Estienne d'Orves	N° 11 – Colombes-2
17	ECOLE LEON BOURGEOIS ELEMENTAIRE B GYMNASE	3 rue L. Bourgeois	N° 11 – Colombes-2
18 Bureau centralisateur	ECOLE LEON BOURGEOIS ELEMENTAIRE B PREAU	3 rue L. Bourgeois	N° 11 – Colombes-2
19	ECOLE GEORGES POMPIDOU MATERNELLE RÉFECTOIRE	84 rue Denis Papin	N° 11 – Colombes-2
20	ECOLE GEORGES POMPIDOU MATERNELLE SALLE DE MOTRICITÉ	96 rue Denis Papin	N° 11 – Colombes-2
21	ECOLE GUSTAVE BIENVETU MATERNELLE SALLE DE MOTRICITE	12-16 rue L. Carnot	N° 11 – Colombes-2
22	ECOLE JEAN-JACQUES ROUSSEAU MATERNELLE RÉFECTOIRE	52 rue J.J. Rousseau	N° 10 – Colombes-1
23	ECOLE JEAN JACQUES ROUSSEAU MATERNELLE RÉFECTOIRE	52 rue J.J. Rousseau	N° 10 – Colombes-1

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
24	ECOLE L. WALLON MATERNELLE REFECTOIRE/SALLE POLYVALENTE	29 rue J. Michelet	N° 10 – Colombes-1
25	ECOLE L. WALLON ELEMENTAIRE REFECTOIRE	31 rue J. Michelet	N° 10 – Colombes-1
26	ECOLE CAMILLE CLAUDEL MATERNELLE CENTRE DE LOISIRS	46 rue J. Michelet	N° 10 – Colombes-1
27	ECOLE JEAN MOULIN MATERNELLE CENTRE DE LOISIRS	56-58 rue d'Estienne d'Orves	N° 10 – Colombes-1
28	ECOLE HENRI MARTIN MATERNELLE SALLE DE JEUX	329 rue Gabriel Péri	N° 10 – Colombes-1
29	ECOLE HENRI MARTIN ELEMENTAIRE REFECTOIRE	2 rue Edouard Vaillant	N° 11 – Colombes-2
30	ECOLE HENRI MARTIN ELEMENTAIRE GYMNASE	325 rue Gabriel Péri	N° 10 – Colombes-1
31	ECOLE HENRI MARTIN ELEMENTAIRE GYMNASE	325 rue Gabriel Péri	N° 10 – Colombes-1
32	ECOLE SIMONE VEIL SALLE DE MOTRICITE	1-3 rue Marguerite Yourcenar	N° 10 – Colombes-1
33	ECOLE SIMONE VEIL CENTRE DE LOISIRS	1-3 rue Marguerite Yourcenar	N° 10 – Colombes-1
34	ECOLE TOUR D'AUVERGNE MATERNELLE SALLE POLYVALENTE	10 rue Legnano	N° 10 – Colombes-1
35	ECOLE TOUR D'AUVERGNE ELEMENTAIRE REFECTOIRE	10 rue Legnano	N° 10 – Colombes-1
36	ECOLE CHARLES PEGUY ELEMENTAIRE B SALLE POLYVALENTE	280 rue du Président S. Allende	N° 10 – Colombes-1
37	ECOLE CHARLES PEGUY ELEMENTAIRE B REFECTOIRE	280 rue du Président S. Allende	N° 10 – Colombes-1
38	ECOLE BUFFON GYMNASE	44 rue Buffon	N° 10 – Colombes-1
39	ECOLE BUFFON GYMNASE	44 rue Buffon	N° 10 – Colombes-1
40	ECOLE REINE HENRIETTE MATERNELLE PREAU/SALLE DE MOTRICITE	10 rue Gay Lussac	N° 10 – Colombes-1
41 Bureau centralisateur	ECOLE REINE HENRIETTE MATERNELLE SALLE POLYVALENTE	120 rue St Denis	N° 10 – Colombes-1
42	ECOLE A. PARE ELEMENTAIRE REFECTOIRE	11 rue Y. Gagarine	N° 10 – Colombes-1
43	ECOLE A. PARE MATERNELLE PREAU	9 rue Y. Gagarine	N° 10 – Colombes-1
44	ECOLE A. PARE MATERNELLE REFECTOIRE	9 rue Y. Gagarine	N° 10 – Colombes-1
45	ECOLE M. BERTHELOT ELEMENTAIRE B PREAU	100 boulevard de Valmy	N° 10 – Colombes-1
46	ECOLE M. BERTHELOT ELEMENTAIRE A GYMNASE	100 boulevard de Valmy	N° 10 – Colombes-1
47	ECOLE M. BERTHELOT MATERNELLE SALLE DE MOTRICITE	12 rue A. Bouvier	N° 10 – Colombes-1
48	ECOLE C. PERRAULT MATERNELLE SALLE POLYVALENTE	169 rue Henry Dunant	N° 10 – Colombes-1

BUREAU DE VOTE N° 1
Lieu de vote : HOTEL DE VILLE – SALON D'HONNEUR
Place de la République

Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Auguste Charles	Totalité	
Avenue Note	Totalité	
Impasse Barbu	Totalité	
Passage de la Tourelle	Totalité	
Place de la République	Totalité	
Place Henri Neveu	du n°15 à la fin (impairs)	du n°2 à la fin (pairs)
Place Maurice Chavany	Totalité	
Place Rhin et Danube	Totalité	
Rue Casimir Vincent	Totalité	
Rue de la Liberté	du n°2 à la fin (pairs)	
Rue de l'Indépendance	Totalité	
Rue de l'Orme	Totalité	
Rue des Tilleuls	Totalité	
Rue du Huit Mai 1945	Totalité	
Rue du Bournard	du n°27 à la fin (impairs)	du n°24 à la fin (pairs)
Rue Julien Galle	Totalité	
Rue Saint-Vincent	du n°1 à la fin (impairs)	
Villa des Aubépines	Totalité	
Villa Marcel	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°2
Lieu de vote : ECOLE MAINTENON ELEMENTAIRE B – SALLE DE MOTRICITE
3 rue des Glycines

Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Robinson	Totalité	
Boulevard de Valmy	du n°2 au 64 QUA (pairs)	
Boulevard Gambetta	du n° 2 au 12 QUA (pairs)	
Place Général Leclerc	du n°2 à la fin (pairs)	
Rue de la Fraternité	du n°1 au 27 QUA (impairs)	du n°2 au 24 QUA (pairs)
Rue de la Liberté	du n°1 à la fin (impairs)	
Rue de Verdun	du n°2 à la fin (pairs)	
Rue des Anciens Combattants	Totalité	
Rue des Glycines	Totalité	
Rue Desmont Dupont	du n°1 au 9 (impairs)	
Rue du 11 Novembre 1918	Totalité	
Rue du Bournard	du n°1 au 25 (impairs)	du n°2 au 22 (pairs)
Rue Guillot	Totalité	
Rue Labouret	du n°1 à la fin (impairs)	du n°2 au 34 (pairs)
Rue Saint-Denis	du n°51 au 89 QUA (impairs)	du n°40 au 72 QUA (pairs)

BUREAU DE VOTE N° 3
Lieu de vote : ECOLE MAINTENON ELEMENTAIRE – GYMNASE
42 rue Saint Denis

Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Besson	Totalité	
Rue Bosman	Totalité	
Rue Boursier	Totalité	
Rue de la Concorde	Totalité	
Rue Desmont Dupont	du n°11 à la fin (impairs)	du n°2 à la fin (pairs)
Rue de la Fraternité	du n°29 à la fin (impairs)	du n°26 à la fin (pairs)
Boulevard Gambetta	du n°14 à la fin (pairs)	
Rue Héloïse	Totalité	
Rue Labouret	du n°36 à la fin (pairs)	
Rue Marc Bachet	Totalité	
Boulevard des Oiseaux	Totalité	
Rue Saint-Denis	du n°1 au 49 bis (impairs)	du n°2 au 38 (pairs)
Rue Saint-Hilaire	Totalité	
Rue Saint-Lazare	Totalité	
Rue Taillade	Totalité	

BUREAU DE VOTE N° 4	
Lieu de vote : ECOLE VICTOR HUGO ELEMENTAIRE – SALLE POLYVALENTE	
58 rue des Ecoles	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Georges	Totalité
Avenue Marie Henriette	Totalité
Avenue Menelotte	du n°38 au 52 QUA (pairs)
Avenue Nicolas Gillet	Totalité
Avenue Victor Fontaine	Totalité
Avenue Yvonne Lebreton	Totalité
Boulevard Marceau	du n°56 à la fin (pairs)
Rue d'Aywaille	Totalité
Rue de Belgique	Totalité
Rue des Déportés de 1940-45	Totalité
Rue du Général Ferrie	Totalité
Rue du Progrès	du n°2 à la fin (pairs)
Rue J.-L. Bernier	du n°23 à la fin (impairs) du n° 22 à la fin (pairs)
Rue Sellier	Totalité
Rue Yvonne Lebreton	Totalité
BUREAU DE VOTE N° 5	
Lieu de vote : ECOLE VICTOR HUGO ELEMENTAIRE – REFECTOIRE	
58 rue des Ecoles	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Condorcet	Totalité
Avenue de l'Agent Sarre	du n°81 à la fin (impairs)
Avenue de Stalingrad	du n°1 au 73 QUA (impairs)
Avenue des Ecoles	Totalité
Avenue Germaine	Totalité
Avenue Girardin Binet	Totalité
Avenue Godon	Totalité
Avenue Lapy	Totalité
Rue de la Gaité	Totalité
Rue d'Enghien	Totalité
Rue des Champarons	du n°81 au 139 QUA (impairs) du n°84 au 138 QUA (pairs)
Rue des Echanges	Totalité
Rue des Ecoles	Totalité
Rue des Sazières	Totalité
Rue Marcel Lépine	Totalité
Villa des Marronniers	Totalité
BUREAU DE VOTE N°6	
Lieu de vote : ECOLE VICTOR HUGO MATERNELLE – SALLE DE MOTRICITE	
108 rue des Champarons	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée Molière	Totalité
Avenue Beauséjour	Totalité
Avenue Bontemps	totalité
Avenue Courteline	Totalité
Avenue Lorne	Totalité
Avenue Menelotte	du n°2 au 36 (pairs)
Avenue Verlaine (ex avenue Charles)	Totalité
Impasse Beauséjour	Totalité
Petite rue des Champarons	Totalité
Rue Beauséjour	Totalité
Rue des Champarons	Du n° 1 au 79 (impairs) Du n° 2 au 82 (pairs)
Rue du Pasteur Luther King	Totalité
Rue Eugène Turpin	Totalité
Rue Guerlain	Totalité
Rue J.L. Bernier	Du n° 1 au 21 (impairs) Du n° 2 au 20 (pairs)
Rue Vincent Garreau	Totalité
Villa Bellon	Totalité
Villa Marthe	Totalité

BUREAU DE VOTE N°7		
Lieu de vote : ECOLE HOCHÉ MATERNELLE – REFECTOIRE / 128 rue Hoche		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Françoise Talibon	Totalité	
Avenue Henri	Totalité	
Avenue Leballeur	Totalité	
Avenue Victor Hugo	Totalité	
Rue Cuny	Totalité	
Rue de Villiers	Totalité	
Rue Désiré Ramelet	Totalité	
Rue Diderot	Totalité	
Rue Hoche	Totalité	
Rue Victor Hugo	Totalité	
Villa Victor Hugo	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°8		
Lieu de vote : ECOLE HOCHÉ ELEMENTAIRE – PREAU / 119 rue Hoche		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de l'Agent Sarre	du n°1 au 79 (impairs)	du n°2 à la fin (pairs)
Avenue François Bernier	Totalité	
Avenue Roger	Totalité	
Impasse Bernard	Totalité	
Rue Clara Lemoine	Totalité	
Rue Danton	Totalité	
Rue du Commandant Rivière	Totalité	
Rue Gramme	Totalité	
Rue Marc Sangnier	Totalité	
Rue Maurice Berteaux	Totalité	
Rue Théodule Ribot	Totalité	
Rue Tilly	Totalité	
Villa Odile	Totalité	
Villa Suzanne	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°9		
Lieu de vote : ECOLE LAZARE CARNOT ELEMENTAIRE – SALLE POLYVALENTE / 18 rue des Monts Clairs		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Adeline	Totalité	
Avenue des Acacias	Totalité	
Avenue du Maréchal Foch	Totalité	
Avenue Eugénie	Totalité	
Avenue Fleury	Totalité	
Avenue Verrier	Totalité	
Place Henri Neveu	du n°1 au 13 (impairs)	
Rue Bellenot	Totalité	
Rue des Monts Clairs	du n°1 au 13 (impairs)	
Rue Maréchal Joffre	du n°1 au 79 QUA (impairs)	du n°2 au 84 QUA (pairs)
Villa Barbette	Totalité	
Villa des Cerises	Totalité	
Villa des Cerisiers	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°10		
Lieu de vote : ECOLE LAZARE CARNOT ELEMENTAIRE – CENTRE DE LOISIRS / 18 rue des Monts Clairs		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Centrale	Totalité	
Avenue Florentine	Totalité	
Avenue Troussel	Totalité	
Avenue Villebois Mareuil	Totalité	
Rue Berthe	Totalité	
Rue de la Station	Totalité	
Rue des Cerisiers	du n°81 à la fin (impairs)	du n°76 à la fin (pairs)
Rue des Monts Clairs	du n°95 à la fin (impairs)	
Rue Henri Litoff	du n°2 au n°24 QUA (pairs)	
Rue Joseph Pene	Totalité	
Rue Maréchal Joffre	du n°81 à la fin (impairs)	du n°86 à la fin (pairs)
Rue Pierre Geofroix	Du n° 1 au 25 QUA (impairs)	
Rue Saint-Vincent	du n°2 à la fin (pairs)	
Rue Vico	Totalité	

Rue Villebois Mareuil	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°11		
Lieu de vote : ECOLE LAZARE CARNOT ELEMENTAIRE – REFECTOIRE		
18 rue des Monts Clairs		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Bellair	Totalité	
Avenue Gabriel	Totalité	
Avenue Henri Barbusse	du n° 41 au 95 (impairs)	
Avenue Jeanne d'Arc	du n° 1 à la fin (impairs)	
Avenue Lazare Carnot	totalité	
Avenue Lucienne	Totalité	
Rue Denis Papin	du n° 1 au 13(impairs)	du n° 2 au 36 (pairs)
Rue des Alouettes	du n° 1 à la fin (impairs)	
Rue des Cerisiers	du n° 1 au 79 (impairs)	du n° 2 au 74 (pairs)
Rue des Monts Clairs	du n° 15 au 93 (impairs)	du n° 2 au 68 (pairs)
Rue Gustave Bienvenu	Totalité	
Rue Lakanal	Totalité	
Rue Lazare Carnot	Totalité	
Rue Marcel Bourguignon	Totalité	
Rue Paul Lecomte	Totalité	
Rue Pierre Geofroix	du n° 2 au 24 (pairs)	
Villa Marie (Mts Clairs)	Totalité	
BUREAU DE VOTE N° 12		
Lieu de vote : ECOLE MARCEL PAGNOL - SALLE POLYVALENTE		
Passage Marcel Pagnol		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Henri Barbusse	du n°1 au 39 (impairs)	du n°2 au 30 (pairs)
Cité Halphen	Totalité	
Eglise Saint-Pierre/Paul	Totalité	
Passage Jacques Prévert	Totalité	
Place Général Leclerc	du n° 1 à la fin (impairs)	
Rue Bayard	Totalité	
Rue Beaurepaire	Totalité	
Rue Bouin	Totalité	
Rue des Voies du Bois	du n°1 au 27 (impairs)	du n°2 au 32 (pairs)
Rue d'Estienne d'Orves	du n°1 au 29 (impairs)	
Rue Gabriel Péri	du n°1 au 27 (impairs)	
Rue Halphen	Totalité	
Rue Lamartine	Totalité	
Rue Rouget de l'Isle	du n°1 au 35 (impairs)	du n°2 au 28 (pairs)
BUREAU DE VOTE N°13		
Lieu de vote : ECOLE LEON BOURGEOIS ELEMENTAIRE A – REFECTOIRE		
7 rue L. Bourgeois		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Altes	Totalité	
Avenue Charles Auguste	Totalité	
Avenue Della Monica	Totalité	
Avenue Deloffre	Totalité	
Avenue des Electriciens	Totalité	
Avenue des Facteurs	Totalité	
Avenue Félicien David	Totalité	
Avenue François Cayla	Totalité	
Avenue Henri Barbusse	du n°32 au 60 (pairs)	
Avenue Joseph Lasnier	Totalité	
Rue André Messenger	Totalité	
Rue Brassat	du n° 2 à la fin (pairs)	
Rue de Prague	du n° 8 à la fin (pairs)	
Rue des Voies du Bois	du n°29 au 69 (impairs)	du n°34 au 80 (pairs)
Rue d'Estienne d'Orves	du n°31 au 145 QUA (impairs)	
Rue François Charles Ostyn	Totalité	
Rue Georges Bizet	Totalité	
Rue Jacques Eléonore Fermé	Totalité	
Rue Jean-Louis Louet	Totalité	
Rue Massenet	Totalité	
Rue Rouget de l'Isle	du n°37 à la fin (impairs)	du n°30 à la fin (pairs)
Villa Galle	Totalité	
Villa Nouvelle	du n° 1 à la fin (impairs)	

BUREAU DE VOTE N°14		
Lieu de vote : ECOLE JULES VERNE MATERNELLE – SALLE DE DANSE		
189 rue des Voies du Bois		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Moulin Joly	Totalité	
Allée Robert	Totalité	
Avenue Alcime Albert	Totalité	
Avenue Anatole France	du n°23 à la fin (impairs)	du n°50 à la fin (pairs)
Avenue André Yvette	Totalité	
Avenue des Pavillons	Totalité	
Avenue Preuvot	Totalité	
Rue de la Paix	Totalité	
Rue de l'Union	Totalité	
Rue des Voies du Bois	du n°169 à la fin (impairs)	du n°182 à la fin (pairs)
Rue d'Estienne d'Orves	du n°181 au 205 (impairs)	
Rue Ernest Renan	Totalité	
Rue Général Cremer	Totalité	
Rue Saint Exupéry	Totalité	
Villa Blanchard	Totalité	
Villa Henriette	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°15		
Lieu de vote : ECOLE JULES VERNE MATERNELLE – REFECTOIRE		
189 rue des Voies du Bois		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Sycomores	Totalité	
Avenue Adrienne	Totalité	
Avenue Anatole France	du n°1 au 21 (impairs)	du n°2 au 48 (pairs)
Avenue Geneviève	Totalité	
Avenue Madeleine	Totalité	
Rue de l'Industrie	Totalité	
Rue de Varsovie	du n°73 à la fin (impairs)	du n°76 à la fin (pairs)
Rue des Voies du Bois	du n°149 au 167 (impairs)	du n°158 au 180 (pairs)
Rue Jean Wiener	Totalité	
Rue Pierre Melusson	Totalité	
Villa des Peupliers	Totalité	
Villa Marie Auguste	Totalité	
Villa Marie-Louise	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°16		
Lieu de vote : ECOLE ANNE FRANCK MATERNELLE – SALLE POLYVALENTE		
288 rue d'Estienne d'Orves		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue des Arts	Totalité	
Avenue des Lauriers	Totalité	
Avenue des Vats	Totalité	
Avenue Joseph Binet	Totalité	
Passage des Hortensias	Totalité	
Rue Colbert	du n°2 au 40 (pairs)	
Rue des Arts	Totalité	
Rue d'Estienne d'Orves	du n°207 au 277 (impairs)	
Rue du Commerce	Totalité	
Rue François Mauriac	Totalité	
Rue Moslard	du n°97 à la fin (impairs)	du n°102 à la fin (pairs)
Rue Pierre Brossolette	du n°2 au n°64 QUA (pairs)	

BUREAU DE VOTE N°17	
Lieu de vote : ECOLE LEON BOURGEOIS ELEMENTAIRE B – GYMNASSE	
3 rue Léon Bourgeois	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Céline	Totalité
Avenue Emile Grand	Totalité
Avenue Etienne Aubert	Totalité
Avenue Garreau	Totalité
Avenue Houlet	Totalité
Avenue Petitgoût	Totalité
Rue Brassat	Du n° 1 à la fin (impairs)
Rue de Varsovie	du n°2 au 74 (pairs)
Rue des Voies du Bois	du n°71 au 147 (impairs) du n°82 au 156 (pairs)
Rue d'Estienne d'Orves	du n°147 au 179 QUA (impairs)
Rue Eugène Besançon	Totalité
Rue Godon	Totalité
Rue Léon Bourgeois	Totalité
Rue Paul Claudel	Totalité
Rue Serpente	Totalité
Villa Salamandre	Totalité
BUREAU DE VOTE N°18	
Lieu de vote : ECOLE LEON BOURGEOIS ELEMENTAIRE B – PREAU	
3 rue Léon Bourgeois	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Boquet	Totalité
Avenue des Fleurs	Totalité
Avenue Donatienne	Totalité
Avenue du Docteur Calmette	Totalité
Avenue Fernand	Totalité
Avenue François Rousseau	Totalité
Avenue Henri Barbusse	du n°62 à la fin (pairs)
Avenue Ida	Totalité
Avenue Lefèvre	Totalité
Avenue Morel	Totalité
Avenue Rafine	Totalité
Rue Aristide Briand	Totalité
Rue de Prague	du n° 1 à la fin (impairs) du n° 2 au 6 (pairs)
Rue de Varsovie	du n°1 au 71 (impairs)
Rue Hélène Boucher	Totalité
Rue Joseph Deville	Totalité
Rue Pasteur	Totalité
Rue Victorien Sardou	Totalité
Sentier de Paris	Totalité
Villa du Sud	Totalité
Villa Nouvelle	du n° 2 à la fin (pairs)
BUREAU DE VOTE N°19	
Lieu de vote : ECOLE GEORGES POMPIDOU MATERNELLE - RÉFECTOIRE	
84 rue Denis Papin	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue des Deux Sœurs	Totalité
Avenue des Monts Clairs	Totalité
Avenue du Mont Blanc	Totalité
Avenue François Charlin	Totalité
Avenue Virginie	Totalité
Rue Denis Papin	du n° 15 au 29 (impairs)
Rue des Alouettes	du n° 2 à la fin (pairs)
Rue des Monts clairs	du n°70 à la fin (pairs)
Rue Félix Faure	du n° 25 au 33 (impairs)
Rue François 1 ^{er}	du n° 2 à la fin (pairs)
Rue Henri Litoff	du n° 26 au 42 QUA (pairs)
Rue Henri Martin	du n° 1 au 13 (impairs) du n° 2 au 12 (pairs)
Rue Jean Mermoz	Totalité
Rue Marquet	Totalité
Rue Pierre Geofroix	du n°27 à la fin (impairs) du n°26 à la fin (pairs)
Villa des Monts Clairs	Totalité
Villa Hélène	Totalité

Villa Palmyre	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°20		
Lieu de vote : ECOLE GEORGES POMPIDOU MATERNELLE – SALLE DE MOTRICITÉ		
96 rue Denis Papin		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Bourdonnet	Totalité	
Avenue Carnot	Totalité	
Avenue Delaby	Totalité	
Avenue Hélène	Totalité	
Avenue Henri Barbusse	du n°97 à la fin (impairs)	
Avenue Heurtault	Totalité	
Avenue Jeanne d'Arc	du n°2 à la fin (impairs)	
Rue Denis Papin	du n° 31 à la fin (impairs)	du n° 38 à la fin (pairs)
Rue Félix Faure	du n°1 au 23 (impairs)	du n°2 au 28 (pairs)
Villa Georges	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°21		
Lieu de vote : ECOLE G. BIENVETU MATERNELLE – SALLE DE MOTRICITE		
12-16 rue L. Carnot		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Charles F. Faure	Totalité	
Avenue Clert et Robert	Totalité	
Avenue Humblot	Totalité	
Avenue Pauline	Totalité	
Rue des Lilas	Totalité	
Rue des Vallées	Totalité	
Rue Félix Faure	du n°35 à la fin (impairs)	du n°30 à la fin (pairs)
Rue François 1er	du n° 1 à la fin (impairs)	
Rue Henri Litoff	du n°44 à la fin (pairs)	
Rue Henri Martin	du n° 15 à la fin (impairs)	du n° 14 à la fin (pairs)
Rue Pierre Virol	Totalité	
Villa Eugène	Totalité	
Villa Rougier	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°22		
Lieu de vote : ECOLE JEAN JACQUES ROUSSEAU MATERNELLE - RÉFECTOIRE		
52 rue Jean-Jacques Rousseau		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de Stalingrad	du n°125 au n°213 QUA (impairs)	
Avenue Joseph Antoine	Totalité	
Avenue Menelotte	du n°66 à la fin (pairs)	
Avenue Solférino	Totalité	
Boulevard Marceau	du n°1 au 17 (impairs)	du n°2 au 12 (pairs)
Rue Jean-Jacques Rousseau	Totalité	
Rue Solférino	du n° 1 à la fin (impairs)	
BUREAU DE VOTE N°23		
Lieu de vote : ECOLE JEAN JACQUES ROUSSEAU MATERNELLE – RÉFECTOIRE		
52 rue Jean-Jacques Rousseau		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de Stalingrad	du n°75 au 123 QUA (impairs)	
Avenue du Progrès	Totalité	
Avenue Geneviève Bain	Totalité	
Avenue Marceau	Totalité	
Avenue Menelotte	du n°54 au 64 (pairs)	
Boulevard Marceau	du n°19 à la fin (impairs)	du n°14 au 54 QUA (pairs)
Impasse Savry	Totalité	
Rue de Dixmude	Totalité	
Rue de l'Yser	Totalité	
Rue du Progrès	du n°1 à la fin (impairs)	
Rue Solférino	du n°2 à la fin (pairs)	
Villa René	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°24		
Lieu de vote : ECOLE L. WALLON MATERNELLE – REFECTOIRE/SALLE POLYVALENTE		
29 rue Jules Michelet		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Paul Langevin	du n° 1 à la fin (impairs)	

Avenue de Stalingrad	du n°92 à la fin (pairs)	
Route du Port de Paris	Totalité	
Rue Jules Michelet	du n°1 au 31 (impairs)	
BUREAU DE VOTE N°25		
Lieu de vote : ECOLE L. WALLON ELEMENTAIRE – REFECTOIRE / 31 rue Jules Michelet		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Catherine	Totalité	
Avenue de Stalingrad	du n°2 au 90 QUA (pairs)	
Avenue d'Epinay	Totalité	
Avenue Hauser	Totalité	
Avenue Léona	Totalité	
Impasse Cadoret	Totalité	
Rue d'Epinay	Totalité	
Rue Jules Michelet	du n°33 à la fin (impairs)	du n°2 à la fin (pairs)
BUREAU DE VOTE N°26		
Lieu de vote : ECOLE CAMILLE CLAUDEL MATERNELLE – CENTRE DE LOISIRS / 46 rue Jules Michelet		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Cayla	Totalité	
Avenue Charles Deloron	Totalité	
Avenue d'Orgemont	Totalité	
Avenue Elisabeth	Totalité	
Avenue Suzanne	Totalité	
Rue des Champarons	du n°141 à la fin (impairs)	du n°140 à la fin (pairs)
Villa Clothilde	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°27		
Lieu de vote : ECOLE JEAN MOULIN MATERNELLE – CENTRE DE LOISIRS 56-58 rue d'Estienne d'Orves		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Eugène Heurtault	Totalité	
Avenue Victor Heurtault	Totalité	
Passage Marcel Pagnol	Totalité	
Rue d'Estienne d'Orves	du n°2 au 140 (pairs)	
Rue Gabriel Péri	du n°29 au 117 (impairs)	
BUREAU DE VOTE N°28		
Lieu de vote : ECOLE HENRI MARTIN MATERNELLE – SALLE DE JEUX / 329 rue Gabriel Péri		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue des Bleuets	Totalité	
Avenue des Champs Félix	Totalité	
Avenue Henri Jeanne	Totalité	
Avenue Justin	Totalité	
Avenue Louis Rémy	Totalité	
Passage René	Totalité	
Rue Arago	Totalité	
Rue Branly	Totalité	
Rue des Gros Grés	du n°2 au 126 QUA (pairs)	
Rue d'Estienne d'Orves	du n°142 au 194 (pairs)	
Rue Edouard Vaillant	du n°1 au 59 QUA (n°impairs)	du n°2 au 20 QUA (pairs)
Rue Félix	Totalité	
Rue Gabriel Péri	du n°119 au 329 (impairs)	
Rue Laplace	Totalité	
Rue Moslard	du n°1 au 47 QUA (n°impairs)	du n°20 au 60 QUA (pairs)
Rue Pierre Curie	du n°23 au 39 QUA (impairs)	
Rue Voltaire	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°29		
Lieu de vote : ECOLE HENRI MARTIN ELEMENTAIRE – REFECTOIRE / 2 rue Edouard Vaillant		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Albertine	Totalité	
Avenue Fernéz	Totalité	
Avenue Marie Alexandrine	Totalité	
Avenue Roncevaux	Totalité	
Rue Colbert	du n°42 au 102 (pairs)	
Rue de Chatou	du n°1 au 125 (impairs)	du n°2 au 116 (pairs)
Rue de l'Agriculture	du n°1 au 75 (impairs)	du n°2 au 72 (pairs)
Rue des Gros Grés	du n°1 au 131 QUA (impairs)	
Rue d'Estienne d'Orves	du n°196 au 328 QUA (pairs)	

Rue Moslard	du n°49 au 95 QUA (impairs)	du n°62 au 100 QUA (pairs)
Rue Pierre Curie	du n°41 à la fin (impairs)	du n° 36 à la fin (pairs)
Rue Pierre Deloron	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°30		
Lieu de vote : ECOLE HENRI MARTIN ELEMENTAIRE – GYMNASSE		
325 rue Gabriel Péri		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Augustine	Totalité	
Avenue du Moulin	Totalité	
Avenue Marcel Auguste	Totalité	
Avenue Michel	Totalité	
Avenue Yvonne	Totalité	
Rue Bellevue	du n°49 au 247 QUA (impairs)	du n°8 au 166 QUA (pairs)
Rue Béranger	du n°1 au 105 QUA (impairs)	du n°2 au 112 QUA (pairs)
Rue de Parmentier	Totalité	
Rue du Grisard	Totalité	
Rue Gabriel Péri	du n°142 au 298 QUA (pairs)	
Rue Guynemer	Totalité	
Rue Henri Dunant	du n°1 au 85 QUA (impairs)	du n°2 au 110 QUA (pairs)
Rue Pierre Baduel	Totalité	
Avenue du 5 Mars	du n°2 à la fin (pairs)	
BUREAU DE VOTE N°31		
Lieu de vote : ECOLE HENRI MARTIN ELEMENTAIRE – GYMNASSE		
325 rue Gabriel Péri		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Plateau	Totalité	
Avenue Durandal	Totalité	
Avenue Trasbot	Totalité	
Boulevard Charles de Gaulle	du n°62 au 112 QUA (pairs)	
Rue Colbert	du n°57 au 123 QUA (impairs)	du n°104 au 158 (pairs)
Rue Cugnet	Totalité	
Rue de Chatou	du n°127 à la fin (impairs)	du n°118 à la fin (pairs)
Rue de l'Agriculture	du n°77 à la fin (impairs)	du n°74 à la fin (pairs)
Rue des Gros Grés	du n°133 au 201 QUA (impairs)	du n°128 au 174 QUA (pairs)
Rue d'Estienne d'Orves	du n°330 au 358 QUA (pairs)	
Rue du Docteur Roux	du n° 9 à la fin (impairs)	
Rue Edouard Vaillant	du n°61 au 111 QUA (impairs)	du n°22 au 114 QUA (pairs)
Rue Gabriel Péri	du n°331 au 435 (impairs)	du n°300 au 412 QUA (pairs)
Rue Henri Dunant	du n°87 au 115 QUA (impairs)	
Rue Lavoisier	Totalité	
Rue Moslard	du n°2 au 18 QUA (pairs)	
Rue Pierre Curie	du n°1 au 21 QUA (n°impairs)	du n°2 au 34 QUA (pairs)
BUREAU DE VOTE N°32		
Lieu de vote : ECOLE SIMONE VEIL – SALLE MOTRICITE		
1-3 rue Marguerite Yourcenar		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard Charles de Gaulle	du n°131 au 169 (impairs)	du n°138 au 176 QUA (pairs)
Place Louis Aragon	du n°2 à la fin (pairs)	
Rue des Côtes d'Auty	du n°39 à la fin (impairs)	
Rue Gabriel Péri	du n°462 au 502 QUA (pairs)	
Rue Jeanne Gleuzer	Totalité	
Rue Lucie Aubrac	Totalité	
Rue Marguerite Yourcenar	Totalité	
Rue Pierre Expert	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°33		
Lieu de vote : ECOLE SIMONE VEIL – CENTRE DE LOISIRS		
1-3 rue Marguerite Yourcenar		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard Charles de Gaulle	du n° 171 à la fin (impairs)	du n° 178 à la fin (pairs)
Rue Camille Muffat	Totalité	
Rue Champy	Totalité	
Rue Colbert	du n° 197 à la fin (impairs)	du n° 208 à la fin (pairs)
Rue de Sartrouville	Totalité	
Rue des Côtes d'Auty	du n°36 à la fin (pairs)	
Rue du Président Salvador Allende	du n° 307 à la fin (impairs)	du n° 396 à la fin (pairs)
Rue Lucien Levanneur	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°34		
Lieu de vote : ECOLE TOUR D'AUVERGNE MATERNELLE – SALLE POLYVALENTE		
10 rue Legnano		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Coubertin	Totalité	
Avenue de l'Europe	du n°17 à la fin (impairs)	du n°2 à la fin (pairs)
Avenue des Peupliers	Totalité	
Avenue des Saules	Totalité	
Avenue Deschanel	Totalité	
Avenue Tour d'Auvergne	Totalité	
Avenue Victoire	Totalité	
Parc Ile Marante	du n°1 au 7 QUA	
Rue de Frankenthal	Totalité	
Rue de l'Avenir	Totalité	
Rue de Legnano	Totalité	
Rue François Faber	Totalité	
Rue Jean Monnet	totalité	
Rue Nouvelle	Totalité	
Rue Olympie	Totalité	
Rue Paul Bert	du n°23 à la fin (impairs)	du n°14 à la fin (pairs)
Rue René Aperse	Totalité	
Rue Robert Schuman	Totalité	
Rue Youri Gagarine	du n°98 à la fin (pairs)	
BUREAU DE VOTE N°35		
Lieu de vote : ECOLE TOUR D'AUVERGNE ELEMENTAIRE – REFECTOIRE		
10 rue Legnano		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Ile Marante	Totalité	
Avenue des Renouillers	Totalité	
Avenue Humbert	Totalité	
Parc Ile Marante	du n°9 au 11 QUA (impairs)	
Piscine	Totalité	
Place de la Commune de Paris	Totalité	
Rue de l'Egalité	du n°17 à la fin (impairs)	du n°16 à la fin (pairs)
Rue des Renouillers	Totalité	
Rue du Président Salvador Allende	du n°1 au 105 QUA (impairs)	du n°90 au 278 QUA (pairs)
Rue Edmond Rostand	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°36		
Lieu de vote : ECOLE CHARLES PEGUY ELEMENTAIRE B – SALLE POLYVALENTE		
280 rue du Président Salvador Allende		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Parc Ile Marante	du n° 13 à la fin (impairs)	
Rue Cesaria Evora	Totalité	
Rue Charles Péguy	Totalité	
Rue Daniel Balavoine	Totalité	
Rue de Seine	Totalité	
Rue du Président Salvador Allende	du n°107 au 305 QUA (impairs)	du n° 280 au 394 QUA (pairs)
Rue Jean de la Fontaine	Totalité	
Rue Jules Ferry	du n° 52 à la fin (pairs)	
Rue Racine	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°37		
Lieu de vote : ECOLE CHARLES PEGUY ELEMENTAIRE B – REFECTOIRE		
280 rue du Président Salvador Allende		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de Levallois	Totalité	
Avenue Debrez	Totalité	
Avenue Lesage	Totalité	
Avenue Marie-Thérèse	Totalité	
Avenue Micheline	Totalité	
Avenue Rochefort	Totalité	
Rue Bellevue	du n°249 à la fin (impairs)	du n°168 à la fin (pairs)
Rue Beranger	du n°107 à la fin (impairs)	du n°114 à la fin (pairs)
Rue Colbert	du n°196 à la fin (pairs)	
Rue Jules Ferry	du n°1 à la fin (impairs)	du n°2 au 50 QUA (pairs)
Rue Mozart	Totalité	
Rue René Légé	du n°35 à la fin (impairs)	du n°32 à la fin (pairs)
BUREAU DE VOTE N°38		
Lieu de vote : ECOLE BUFFON – GYMNASE		
44 rue Buffon		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Aubenne	Totalité	
Avenue de Beaumont	Totalité	
Avenue de la Cerisaie	Totalité	
Boulevard Charles de Gaulle	du n°1 au 103 QUA (impairs)	du n°2 au 60 QUA (pairs)
Rue Buffon	Totalité	
Rue Colbert	du n°1 au 55 QUA (impairs)	
Rue de la Cerisaie	Totalité	
Rue de Mantes	Totalité	
Rue de Metz	du n°5 à la fin (impairs)	du n°6 à la fin (pairs)
Rue des Canibouts	Totalité	
Rue d'Estienne d'Orves	du n°279 à la fin (impairs)	du n°360 à la fin (pairs)
Rue du Débarcadère	Totalité	
Rue Pierre Brossolette	du n°66 à la fin (pairs)	
BUREAU DE VOTE N°39		
Lieu de vote : ECOLE BUFFON – GYMNASE		
44 rue Buffon		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Galliéni	Totalité	
Boulevard Charles de Gaulle	du n°105 au 129 QUA (impairs)	
Rue de Metz	du n°1 au 3 QUA (impairs)	du n°2 au 4 QUA (pairs)
Rue des Gros Grès	du n°203 à la fin (impairs)	du n°200 à la fin (pairs)
Rue Gabriel Péri	du n°503 à la fin (impairs)	du n°504 à la fin (pairs)
BUREAU DE VOTE N°40		
Lieu de vote : ECOLE REINE HENRIETTE MATERNELLE – PREAU / SALLE DE MOTRICITE		
10 rue Gay Lussac		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Audra	du n°1 à la fin (impairs)	
Avenue César Franck	Totalité	
Avenue Charles Lecoq	Totalité	
Avenue Claude Debussy	Totalité	
Avenue du Bois	Totalité	
Avenue Emmanuel Chabrier	Totalité	
Avenue Jeanne	Totalité	
Avenue L. de Bettignies	Totalité	
Avenue Léon Renault	du n° 15 à la fin (impairs)	du n° 8 à la fin (pairs)
Avenue Paul Dukas	Totalité	
Avenue Saint-Saëns	Totalité	
Boulevard de Valmy	du n°9 au 51 QUA (impairs)	
Impasse Goublier	Totalité	
Rue Alice Servière	Totalité	
Villa Kreisser	du n°2 à la fin (pairs)	

BUREAU DE VOTE N°41		
Lieu de vote : ECOLE REINE HENRIETTE MATERNELLE – SALLE POLYVALENTE		
120 rue Saint Denis		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Charlotte	Totalité	
Avenue Foucault	Totalité	
Avenue Léon Renault	du n° 1 au 13 (impairs)	du n° 2 au 6 (pairs)
Boulevard de Valmy	du n° 1 au 7 (impairs)	
Boulevard Edgar Quinet	Totalité	
Impasse Lambert	Totalité	
Place du Souvenir	Totalité	
Rue de la Nation	Totalité	
Rue de Verdun	du n°1 à la fin (impairs)	
Rue Gabriel Péri	du n°2 au 26 QUA (pairs)	
Rue Gay Lussac	Totalité	
Rue Reine Henriette	Totalité	
Rue Saint-Denis	du n°91 au 191QUA (impairs)	du n°74 au 126 QUA (pairs)
Rue Thomas d'Orléans	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°42		
Lieu de vote : ECOLE AMBROISE PARE ELEMENTAIRE – REFECTOIRE		
11 rue Y. Gagarine		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Alexandre Godon	Totalité	
Avenue de Bezons	Totalité	
Avenue de Montreux	Totalité	
Passage Emmanuel	Totalité	
Rue Saint-Denis	du n° 217 à la fin (impairs)	du n°164 à la fin (pairs)
Rue Youri Gagarine	du n°31 à la fin (impairs)	du n°40 au 96 (pairs)
BUREAU DE VOTE N°43		
Lieu de vote : ECOLE AMBROISE PARE MATERNELLE – PREAU		
9 rue Youri Gagarine		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Ambroise Paré	Totalité	
Rue Ampère	Totalité	
Rue Bellevue	du n°1 au 47 QUA (impairs)	du n°2 au 6 QUA (pairs)
Rue de l'Egalité	du n°1 au 15 QUA (impairs)	du n°2 au 14 QUA (pairs)
Rue des Avants	Totalité	
Rue du Président Salvador Allende	du n°2 au 88 QUA (pairs)	
Rue Gabriel Péri	du n°28 au 140 QUA (pairs)	
Rue Gounod	Totalité	
Rue Saint-Denis	du n°193 au 215 (impairs)	
BUREAU DE VOTE N°44		
Lieu de vote : ECOLE AMBROISE PARE MATERNELLE – REFECTOIRE		
9 rue Youri Gagarine		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Auguste Victor Bocquet	Totalité	
Avenue Clémence	Totalité	
Avenue de l'Europe	du n°1 au 15 QUA (impairs)	
Rue d'Athènes	Totalité	
Rue de Strasbourg	Totalité	
Rue Paul Bert	du n°1 au 21 QUA (impairs)	du n°2 au 12 QUA (pairs)
Rue Saint-Denis	du n°128 au n° 162 (impairs)	
Rue Youri Gagarine	du n°1 au 29 (impairs)	du n°2 au 38 (pairs)
Villa Kreisser	du n°1 à la fin (impairs)	

BUREAU DE VOTE N°45		
Lieu de vote : ECOLE M. BERTHELOT ELEMENTAIRE B – PREAU		
100 boulevard de Valmy		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Audra	du n°2 à la fin (pairs)	
Avenue Clémentine	Totalité	
Avenue Kleber	Totalité	
Boulevard de Valmy	du n°53 au 115 QUA (impairs)	
Boulevard Louis Seguin	Totalité	
Boulevard Pierre de Coubertin	Totalité	
Digue de Colombes	Totalité	
Place Royale	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°46		
Lieu de vote : ECOLE M. BERTHELOT ELEMENTAIRE A – GYMNASE		
100 boulevard de Valmy		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la Sarriane	Totalité	
Avenue du Drapeau	Totalité	
Avenue Léontine	Totalité	
Boulevard d'Achères	Totalité	
Boulevard de la Finlande	du n°1 à la fin (impairs)	du n°2 au 30 QUA (pairs)
Boulevard de Valmy	du n°117 à la fin (impairs)	du n°66 au 134 QUA (pairs)
Boulevard Gambetta	du n°1 à la fin (impairs)	
Place de Valmy	Totalité	
Rue Alexis Bouvier	Totalité	
Rue du Président Kennedy	du n°1 au 55 QUA (impairs)	du n°2 au 56 QUA (pairs)
Rue Marcelin Berthelot	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°47		
Lieu de vote : ECOLE M. BERTHELOT MATERNELLE – SALLE DE MOTRICITE		
12 rue A. Bouvier		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de l'Association	Totalité	
Avenue de Stalingrad	du n°215 à la fin (impairs)	
Avenue Jean Jaurès	Totalité	
Boulevard de Finlande	du n°32 à la fin (pairs)	
Boulevard de Valmy	du n°136 à la fin (pairs)	
Rue Albert Camus	Totalité	
Rue Auguste Renoir	Totalité	
Rue du Président Kennedy	du n°57 à la fin (impairs)	du n°58 à la fin (pairs)
BUREAU DE VOTE N°48		
Lieu de vote : ECOLE CHARLES PERRAULT MATERNELLE – SALLE POLYVALENTE		
169 rue Henri Dunant		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de Coutainville	Totalité	
Avenue du 5 Mars	du n°1 à la fin (impairs)	
Avenue Louissette	Totalité	
Impasse Jeannette	Totalité	
Boulevard Charles de Gaulle	du n° 114 au 136 QUA (pairs)	
Rue Colbert	du n°125 au 195 QUA (impairs)	du n°160 au 194 QUA (pairs)
Rue des Chalets	Totalité	
Rue des Côtes d'Auty	du n°1 au 37 QUA (impairs)	du n°2 au 34 QUA (pairs)
Rue des Gros Grès	du n° 176 au 198 QUA (pairs)	
Rue du Docteur Roux	du n° 1 au 7 (impairs)	du n° 2 à la fin (pairs)
Rue Edouard Vaillant	du n°113 à la fin (impairs)	du n°116 à la fin (pairs)
Rue Gabriel Péri	du n°437 au 501 (impairs)	du n°414 au 460 QUA (pairs)
Rue Henri Dunant	du n°117 à la fin (impairs)	du n°112 à la fin (pairs)
Rue Lafayette	Totalité	
Rue René Légié	du n°1 au 33 QUA (impairs)	du n°2 au 30 QUA (pairs)

Le Préfet des Hauts-de-Seine
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral,

Vu la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales,

Vu la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu l'instruction du ministère de l'Intérieur du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires,

Vu l'arrêté DRE/BELP n° 2019-24 du 1^{er} février 2019 instituant les bureaux de vote dans la commune de Courbevoie,

Vu la demande du maire de Courbevoie en date du 29 juillet 2021,

Sur la proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRETE

ARTICLE 1 : les électeurs de la commune de Courbevoie sont répartis dans les bureaux de vote dont la liste et le périmètre sont précisés en annexe jointe au présent arrêté.

ARTICLE 2 : les Français établis hors de France, les militaires, les personnes détenues, les forains et gens du voyage seront inscrits sur la liste électorale du bureau centralisateur, lorsqu'il s'avérera impossible de localiser, à l'intérieur de la commune, leur attache avec un bureau de vote.

ARTICLE 3: le bureau centralisateur pour chaque scrutin est fixé comme suit :

Elections	Bureaux centralisateurs
Présidentielles, européennes, législatives (3 ^{ème} circonscription), régionales, départementales (canton n° 12 : Courbevoie 1), municipales et référendums	Bureau n° 1 Ancienne mairie Place de l'Hôtel de Ville
Législatives (6 ^{ème} circonscription), départementales (canton n° 13 : Courbevoie-2)	Ecole André Malraux 11 rue Louis Blanc

ARTICLE 4 : les périmètres des bureaux de vote sont pris en compte dans l'établissement des listes électorales.

ARTICLE 5 : le présent arrêté entre en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022.

Les dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

ARTICLE 6 : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune de Courbevoie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 10 août 2021

Le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire général

Signé

Vincent BERTON

ANNEXE à l'arrêté DCL/BRGE n° 2021-236 du 10 août 2021

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
1 Bureau centralisateur	ANCIENNE MAIRIE	place de l'hôtel de ville	N° 12 Courbevoie-1
2	MAIRIE - HALL PRINCIPAL	place de l'hôtel de ville	N° 12 Courbevoie-1
3	ECOLE MATERNELLE LA FARANDOLE	2, villa de la Musique	N° 12 Courbevoie-1
4	ECOLE MATERNELLE LA FARANDOLE	2, villa de la Musique	N° 12 Courbevoie-1
5	ECOLE MATERNELLE LOUIS HUBERT ALLIE	25, rue de Colombes	N° 12 Courbevoie-1
6	ECOLE MATERNELLE LOUIS HUBERT ALLIE	25, rue de Colombes	N° 12 Courbevoie-1
7	ECOLE MATERNELLE MOLIERE	58, rue Jean-Pierre Timbaud	N° 12 Courbevoie-1
8	GYMNASE DALLIER	10, boulevard Saint-Denis	N° 12 Courbevoie-1
9	ECOLE MATERNELLE SONIA DELAUNAY	1, rue de la Montagne	N° 12 Courbevoie-1
10	ECOLE ELEMENTAIRE MARCEL ACHARD	43, rue Victor Hugo	N° 12 Courbevoie-1
11	ECOLE ELEMENTAIRE MARCEL ACHARD	43, rue Victor Hugo	N° 12 Courbevoie-1
12	ECOLE ELEMENTAIRE JEAN DE LA FONTAINE	Rue Victor Hugo	N° 12 Courbevoie-1
13	ECOLE ELEMENTAIRE ANDRE MALRAUX	11, rue Louis Blanc	N° 13 Courbevoie-2
14 Bureau centralisateur	ECOLE ELEMENTAIRE ANDRE MALRAUX	11, rue Louis Blanc	N° 13 Courbevoie-2
15	ECOLE ELEMENTAIRE ANDRE MALRAUX	11, rue Louis Blanc	N° 13 Courbevoie-2
16	ECOLE MATERNELLE JULES VERNE	26, rue d'Essling	N° 13 Courbevoie-2
17	ECOLE MATERNELLE JULES VERNE	26, rue d'Essling	N° 13 Courbevoie-2
18	ECOLE MATERNELLE SAINT-EXUPERY	20 bis, rue de Bezons	N° 12 Courbevoie-1
19	ECOLE ELEMENTAIRE GUYNEMER	16/24 rue Carnot	N° 13 Courbevoie-2
20	ECOLE ELEMENTAIRE GUYNEMER	16/24, rue Carnot	N° 13 Courbevoie-2
21	ECOLE ELEMENTAIRE GUYNEMER	16/24, rue Carnot	N° 13 Courbevoie-2
22	MAISON DES ASSOCIATIONS REGNAULT	12, square Henri Régnault	N° 13 Courbevoie-2
23	ECOLE ELEMENTAIRE ALEXANDRE DUMAS	11/13, rue de Rouen	N° 13 Courbevoie-2
24	ECOLE ELEMENTAIRE PIERRE DE RONSARD	3, chemin Pierre Ronsard	N° 13 Courbevoie-2
25	ECOLE MIXTE AUGUSTE RODIN	2/4, allée Rodin	N° 13 Courbevoie-2
26	ECOLE MIXTE AUGUSTE RODIN	2/4, allée Rodin	N° 13 Courbevoie-2
27	ECOLE MATERNELLE LES FAUVELLES	6, chemin des Ecoliers	N° 13 Courbevoie-2
28	ECOLE ELEMENTAIRE JEAN DE LA BRUYERE	8, chemin des Ecoliers	N° 13 Courbevoie-2

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
29	ECOLE ELEMENTAIRE JEAN DE LA BRUYERE	8, chemin des Ecoliers	N° 13 Courbevoie-2
30	ECOLE ELEMENTAIRE ALEXANDRE DUMAS	11-13, rue de Rouen	N° 13 Courbevoie-2
31	MAISON DES ASSOCIATIONS GAULTIER	73, rue Gaultier	N° 13 Courbevoie-2
32	ECOLE MATERNELLE FRANCOISE DOLTO	26, rue Emile Deschanel	N° 13 Courbevoie-2
33	ECOLE MATERNELLE FRANCOISE DOLTO	26, rue Emile Deschanel	N° 13 Courbevoie-2
34	ECOLE ELEMENTAIRE ANATOLE FRANCE	70, rue Armand Silvestre	N° 12 Courbevoie-1
35	ECOLE ELEMENTAIRE ANATOLE FRANCE	70, rue Armand Silvestre	N° 12 Courbevoie-1
36	ECOLE ELEMENTAIRE LOGIE	12, rue du Cayla	N° 12 Courbevoie-1
37	ECOLE ELEMENTAIRE ANATOLE FRANCE	70, rue Armand Silvestre	N° 12 Courbevoie-1
38	ECOLE MATERNELLE THEOPHILE GAULTIER	182, boulevard Saint Denis	N° 12 Courbevoie-1
39	ECOLE MATERNELLE THEOPHILE GAULTIER	182, boulevard Saint Denis	N° 12 Courbevoie-1
40	ECOLE MATERNELLE ALPHONSE DAUDET	1/3 rue Fallet	N° 12 Courbevoie-1
41	ECOLE MATERNELLE ALPHONSE DAUDET ANNEXE	2, rue Fallet	N° 12 Courbevoie-1
42	ECOLE ELEMENTAIRE ARMAND SILVESTRE	186, rue Armand Silvestre	N° 12 Courbevoie-1
43	ECOLE MIXTE MERMOZ	8, avenue Léon Bourgain	N° 12 Courbevoie-1
44	ECOLE MIXTE MERMOZ	8, avenue Léon Bourgain	N° 12 Courbevoie-1
45	ECOLE ELEMENTAIRE ARMAND SILVESTRE	186, rue Armand Silvestre	N° 12 Courbevoie-1
46	ECOLE ELEMENTAIRE ARMAND SILVESTRE	186, rue Armand Silvestre	N° 12 Courbevoie-1
47	ECOLE ELEMENTAIRE ARMAND SILVESTRE	186, rue Armand Silvestre	N° 12 Courbevoie-1
48	CENTRE CULTUREL VILLEBOIS MAREUIL	88, rue Armand Silvestre	N° 12 Courbevoie-1
49	CENTRE OMNISPORT DOCTEUR JEAN BLOT	21, rue Pierre Brossolette	N° 12 Courbevoie-1
50	CENTRE OMNISPORT DOCTEUR JEAN BLOT	21, rue Pierre Brossolette	N° 12 Courbevoie-1
51	CENTRE OMNISPORT DOCTEUR JEAN BLOT	21, rue Pierre Brossolette	N° 12 Courbevoie-1
52	CENTRE OMNISPORT DOCTEUR JEAN BLOT	21, rue Pierre Brossolette	N° 12 Courbevoie-1
53	ECOLE ELEMENTAIRE LAMARTINE	62, rue Jean-Pierre Timbaud	N° 12 Courbevoie-1
54	ECOLE ELEMENTAIRE LAMARTINE	62, rue Jean-Pierre Timbaud	N° 12 Courbevoie-1
55	ECOLE ELEMENTAIRE ANATOLE FRANCE	70, rue Armand Silvestre	N° 12 Courbevoie-1

BUREAU DE VOTE N° 1	
Lieu de vote : ANCIENNE MAIRIE - Place de l'Hôtel de Ville	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée Jacques Henri Lartigue	Totalité
Place de l'Hôtel de Ville	Totalité
Place de l'Hôtel de Ville - Mairie	Totalité
Place des Pléiades	Totalité
Rue Auguste Beau	Totalité
Rue Carle Hebert	Du n° 1 au 31
Rue de Bezons	Du n° 2 au n° 18
Rue de l'Hôtel de Ville	Totalité
Rue Molière	Du n° 21 au n° 23
Square de l'Hôtel de Ville	Totalité
BUREAU DE VOTE N° 2	
Lieu de vote : MAIRIE – HALL PRINCIPAL - Place de l'Hôtel de Ville	
Nom de la rue	N° dans la rue
Rue Albert Simonin	Totalité
Rue de l'Alma	Du n° 16 au n° 62
Rue Massenet	Totalité
BUREAU DE VOTE N° 3	
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE LA FARANDOLE - 2, Villa de la Musique	
Nom de la rue	N° dans la rue
Rue Adam Ledoux	Du n° 1 au n° 17 Du n° 2 au n° 12
Rue Baudin	Du n° 1 au n° 7
Rue de Bezons	Du n° 24 au n° 40bis
Rue de l'Alma	Du n° 1 au n° 63 Du n° 2 au n° 14
Rue de Visien	Totalité
Rue des Salles	Totalité
Rue Paul Napoléon Roinard	Totalité
BUREAU DE VOTE N° 4	
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE LA FARANDOLE - 2, Villa de la Musique	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Château du Loir	Du n° 1 au n° 3
Rue Adam Ledoux	Du n° 14 au n° 30 Du n° 19 au n° 47
Rue de Bezons	Du n° 42 au n° 70
Rue Pierre Lhomme	Totalité
Rue Rouget de Lisle	Totalité
Villa de la Musique	Totalité
Villa Sainte Cécile	Totalité
BUREAU DE VOTE N° 5	
Lieu de vote : ECOLE LOUIS HUBERT ALLIE - 25 rue de Colombes	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée des brunettes	Totalité
Place Herold	Totalité
Rue Boudoux	Totalité
Rue de Colombes	Du n° 1 au n° 39 Du n° 2 au n° 44
Rue du Président Kruger	Du n° 18 au n° 20
Rue Jules Lefevre	Totalité
Rue Jules Lefevre Prolongee	Totalité
Rue Lambrechts	Du n° 1 au n° 13 Du n° 2 au n° 20
Rue Saint Pierre	Totalité
Rue Saint Thomas en Argonne	Totalité
BUREAU DE VOTE N° 6	
Lieu de vote : ECOLE LOUIS HUBERT ALLIE - 25 rue de Colombes	
Nom de la rue	N° dans la rue
Boulevard Aristide Briand	Totalité
Boulevard de Verdun	Du n° 17 au n° 95
Impasse Michael Winburn	Totalité
Place des Trois frères Rocquigny	Totalité
Rue de Colombes	Du n° 41 au n° 57 Du n° 46 au n° 52
Rue Lambrechts	Du n° 15 au n° 61 Du n° 22 au n° 64
Rue Michael Winburn	Totalité

Rue Parmentier	Totalité	
Villa Chambon	Totalité	
Villa des Lilas	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°7 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE MOLIERE 58, rue Jean-Pierre Timbaud		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Château du Loir	Du n° 4 au n° 22	
Rue du Président Krüger	Du n° 1 au n° 25	Du n° 2 au n° 16
Rue Jean-Pierre Timbaud	Du n° 2 au n° 62	Du n° 1 au n° 63
BUREAU DE VOTE N°8 Lieu de vote : GYMNASSE DALLIER 10, boulevard Saint-Denis		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard de Verdun	Du n° 1 au n° 15	
Boulevard Saint-Denis	Du n° 1 au n° 91	Du n° 2 au n° 78
Passage des Larris	Totalité	
Rue de la Montagne	Totalité	
Sente des Larris	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°9 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE SONIA DELAUNAY 1, rue de la Montagne		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Boileau	Totalité	
Parc de Lattre de Tassigny	Totalité	
Place de la Fontaine	Totalité	
Rue Molière	Du n° 1 au n° 19	
Rue Victor Hugo	Du n° 55 au n° 85	Du n° 60 au n° 86
BUREAU DE VOTE N°10 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE MARCEL ACHARD 43, rue Victor Hugo		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Carle Hébert	Du n° 2 au n° 32	
Rue Sainte Marie	Totalité	
Rue Victor Hugo	Du n° 34 au n° 58	Du n° 39 au n° 53bis
BUREAU DE VOTE N°11 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE MARCEL ACHARD 43, rue Victor Hugo		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Racine	Totalité	
Promenade Paul Doumer	Totalité	
Quai du Président Paul Doumer	Du n° 11 au n° 97	
Rue Molière	Du n° 2 au n° 20	
BUREAU DE VOTE N°12 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JEAN DE LA FONTAINE Rue Victor Hugo		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place des Trois Frères Enghels	Totalité	
Rue de l'Abreuvoir	Du n° 2 au n° 24	
Rue de l'industrie	Totalité	
Rue Ficatier	Totalité	
Rue Victor Hugo	Du n° 1 au n° 37	Du n° 2 au n° 32
BUREAU DE VOTE N°13 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ANDRE MALRAUX 11, rue Louis Blanc		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Mozart	Totalité	
Boulevard de Neuilly	Totalité	
Passage de Seine	Totalité	
Place de Seine	Totalité	
Rue Arletty	Totalité	
Rue de l'Abreuvoir	Du n° 1 au n° 17	
Rue du Général Audran	Totalité	
Rue François Couperin	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°14	
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ANDRE MALRAUX	
11, rue Louis Blanc	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée de Champagne	Totalité
Allée de Picardie	Totalité
Allée Debussy	Totalité
Allée Sainte Odile	Totalité
Esplanade du Général de Gaulle	Totalité
Galerie des Damiers	Totalité
Place de l'Iris	Totalité
Place de Saverne	Totalité
Place des Dominos	Totalité
Place des Saisons	Totalité
Place Victor Hugo	Totalité
Rue de Bezons	Du n° 1 au n° 23
Rue Louis Blanc	Totalité
Square des Saisons	Totalité
Terrasse de l'Iris	Totalité
BUREAU DE VOTE N°15	
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ANDRE MALRAUX – 11, rue Louis Blanc	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée des Vosges	Totalité
Avenue André Prothin	Totalité
Avenue d'Alsace	Totalité
Avenue Gambetta	Du n° 30 au n° 72
Patio des Reflets	Totalité
Place des Corolles	Totalité
Place des Reflets	Totalité
Rue de Strasbourg	Du n° 52 au n° 68 Du n° 5 au n° 19
Square des Corolles	Totalité
Terrasse des Reflets	Totalité
BUREAU DE VOTE N°16	
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE JULES VERNE - 26, rue d'Essling	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Gambetta	Du n° 74 au n° 88
Rue d'Essling	Totalité
Rue de Strasbourg	Du n° 21 au n° 89
Rue Gounod	Totalité
BUREAU DE VOTE N°17	
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE JULES VERNE - 26, rue d'Essling	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue du Parc	Totalité
Place Charras	Totalité
Rue de Bezons	Du n° 25 au n° 33
BUREAU DE VOTE N°18	
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE SAINT EXUPERY - 20 bis, rue de Bezons	
Nom de la rue	N° dans la rue
Centre Commercial Charras	Totalité
Place Charles de Gaulle	Totalité
Place du Marché du Zodiaque	Totalité
Résidence les Gémeaux	Totalité
Résidence les Poissons	Totalité
Rue Baudin	Du n° 2 au n° 40
Rue de Bezons	Du n° 20 au n° 22
BUREAU DE VOTE N°19	
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE GUYNEMER - 16-24, rue Carnot	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Gambetta	Du n° 41 au n° 75
Promenade Saint Nicolas	Totalité
Rue Carnot	Totalité
Rue d'Aboukir	Totalité
Rue de la Mutualité	Totalité

Rue Kléber	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°20 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE GUYNEMER 16-24, rue Carnot		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue de Belfort	Totalité	
Rue de Bezons	Du n° 35 au n° 61	
Rue de Bitche	Du n° 1 au n° 49 ter	Du n° 6 au 32
Rue de Colmar	Totalité	
Rue du Sergent Bobillot	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°21 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE GUYNEMER 16-24, rue Carnot		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue de Bezons	Du n° 63 au 87	
Rue de Bitche	Du n° 34 au n° 58	Du n° 51 au n° 63
Rue du Capitaine Guynemer	Totalité	
Rue Segoffin	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°22 Lieu de vote : MAISON DES ASSOCIATIONS 12, Square Henri Régnauld		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Albert Gleizes	Totalité	
Avenue de la Division Leclerc	Totalité	
Passage de la Coupole	Totalité	
Passage Henri Regnault	Totalité	
Place de la Coupole	Totalité	
Résidence Leclerc	Totalité	
Rue Henri Regnault	Totalité	
Rue Serpentine	Totalité	
Square Henri Regnault	Totalité	
Tour Gambetta	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°23 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ALEXANDRE DUMAS 11-13, rue de Rouen		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Passage Ravry	Totalité	
Rue de l'Ouest	Totalité	
Rue de Normandie	Du n° 1 au n° 31	Du n° 2 au n° 60
Rue de Rouen	Du n° 1 au n° 25	Du n° 2 au n° 28
Rue du Docteur Schweitzer	Totalité	
Rue Eugène Caron	Totalité	
Villa Ghis	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°24 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE PIERRE DE RONSARD 3, Chemin Pierre de Ronsard		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue du Nouveau Cimetière	Totalité	
Chemin Pierre de Ronsard	Totalité	
Place des Fauvelles	Totalité	
Rue d'Alençon	Totalité	
Rue des Fauvelles	Du n° 111 au n° 181	
Rue du Clos Luce	Totalité	
Rue Saint Lo	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°25 Lieu de vote : ECOLE MIXTE AUGUSTE RODIN 2-4, Allée Rodin		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de l'Arche	Du n° 40 au n° 136	Du n° 61 au n° 121
Boulevard de la Mission Marchand	Du n° 51 au n° 121	
Rue de Dieppe	Totalité	
Rue des Fauvelles	Du n° 43 au n° 109	
Rue Donatello	Totalité	
Rue du Révérend Père Cloarec	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°26		
Lieu de vote : ECOLE MIXTE AUGUSTE RODIN		
2-4, Allée Rodin		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Bernard Palissy	Totalité	
Allée de l'Arche	Totalité	
Allée Rodin	Totalité	
Avenue de l'Arche	Du n° 1 au n° 59	Du n° 2 au n° 38
Avenue de la Renaissance	Totalité	
Avenue Leonard de Vinci	Du n° 14 au n° 32	Du n° 29 au n° 51
Boulevard de la Mission Marchand	Du n° 1 au n° 49	
Esplanade Mona Lisa	Totalité	
Place des Trois Frères Lebeuf	Totalité	
Promenade des Pins	Du n° 3 au n° 5	Du n° 10 au n° 12
Rue Alexis Séon	Totalité	
Rue Berthelot	Totalité	
Rue François Rabelais	Totalité	
Rue Michel Ange	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°27		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE LES FAUVELLES		
6, Chemin des Ecoliers		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Tilleuls	Totalité	
Allée Veronese	Totalité	
Avenue Léonard de Vinci	Du n° 1 au n° 27	Du n° 2 au n° 12
Promenade des Pins	N° 1	Du n° 2 au n° 8
Promenade du Millénaire	Totalité	
Rue des Lilas d'Espagne	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°28		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JEAN DE LA BRUYERE		
8, Chemin des Ecoliers		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Botticelli	Totalité	
Allée Le Titien	Totalité	
Allée Michel Ange	Totalité	
Chemin des écoliers	Totalité	
Place Raphael	Totalité	
Rue des Etudiants	Totalité	
Rue du Tintoret	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°29		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE JEAN DE LA BRUYERE		
8, Chemin des Ecoliers		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Puvis de Chavannes	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°30		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ALEXANDRE DUMAS		
11-13, rue de Rouen		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Boulevard de la Mission Marchand	Du n° 2 au n° 54 ter	
Rue de Rouen	Du n° 27 au n° 35	
Rue Gaultier	Du n° 1 au n° 29	Du n° 2 au n° 30 ter
BUREAU DE VOTE N°31		
Lieu de vote : MAISON DES ASSOCIATIONS		
73, rue Gaultier		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Marceau	Du n° 1 au n° 43	
Résidence Marceau Normandie	Totalité	
Rue de Normandie	Du n° 74 au n° 82	
Rue Gaultier	Du n° 31 au n° 73	Du n° 32 au n° 78
Rue Louis Hubert Lyautey	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°32			
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE FRANCOISE DOLTO			
26, rue Emile Deschanel			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Avenue Marceau		Du n° 61 au n° 101	
Impasse des Tournelles		Totalité	
Passage Eugène Barbier		Totalité	
Rue de Normandie		Du n° 91 au n° 149	Du n° 106 au n° 150
Rue des Fauvelles		Du n° 1 au n° 41	
Rue Eugène Barbier		Totalité	
BUREAU DE VOTE N°33			
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE FRANCOISE DOLTO			
26, rue Emile Deschanel			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Avenue Marceau		Du n° 45 au n° 59	
Boulevard de la Mission Marchand		Du n° 56 au n° 96	
Impasse Emile Deschanel		Totalité	
Rue de Normandie		Du n° 33 au n° 89	Du n° 62 au n° 72
Rue Emile Deschanel		Totalité	
BUREAU DE VOTE N°34			
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ANATOLE FRANCE			
70, rue Armand Silvestre			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Boulevard de Verdun		Du n° 14 au n° 42	
Place Louis de Funès		Totalité	
Rue Armand Silvestre		Du n° 1 au n° 45	Du n° 2 au n° 56
Rue Jules Ferry		Du n° 1 au n° 21	
BUREAU DE VOTE N°35			
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ANATOLE FRANCE			
70, rue Armand Silvestre			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Boulevard Saint Denis		Du n° 95 au n° 179	
Impasse des Genets		Totalité	
Rue Jules Ferry		Du n° 2 au n° 44	Du n° 23 au 47
Villa des Genets		Totalité	
BUREAU DE VOTE N°36			
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE LOGIE			
12, rue du Cayla			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Allée des Vignerons		Totalité	
Rue Anatole France		Totalité	
Rue du Cayla		Totalité	
Rue Edith Cavell		Du n° 1 au n° 23	Du n° 2 au n° 34
Rue Franklin		Du n° 1 au n° 21	Du n° 2 au n° 30
Rue Hudri		Totalité	
Rue Villebois Mareuil		Totalité	
Rue Volta		Totalité	
BUREAU DE VOTE N°37			
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ANATOLE FRANCE			
70 rue Armand Silvestre			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Boulevard de la Paix		Du n° 28 au n° 54	
Rue Armand Silvestre		Du n° 47 au n° 93	Du n° 58 au n° 110
Rue Louis Ulbach		Du n° 2 au n° 18	
BUREAU DE VOTE N°38			
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE THEOPHILE GAULTIER			
182, boulevard Saint-Denis			
Nom de la rue		N° dans la rue	
Boulevard de Verdun		Du n° 2 au n° 12	
Boulevard Saint-Denis		Du n° 181 au n° 203	Du n° 80 au n° 142
Impasse Hanriot		Totalité	
Passage Hanriot		Totalité	
Rue Carpeaux		Totalité	
Rue Léon Boursier		Totalité	

BUREAU DE VOTE N°39		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE THEOPHILE GAULTIER		
182, boulevard Saint-Denis		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Pasteur	Du n° 1 au n° 31	Du n° 2 au n° 30
Boulevard Saint Denis	Du n° 144 au n° 200 ter	Du n° 205 au n° 265
Rue Jean Baptiste Charcot	Du n° 1 au n° 59	Du n° 2 au n° 50
Rue Volta Prolongée	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°40		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE ALPHONSE DAUDET		
1-3, rue Fallet		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Adélaïde	Totalité	
Rue Fallet	Totalité	
Rue Jean-Baptiste Charcot	Du n° 99 au n° 209	Du n° 92 au n° 238
Villa Fallet	Totalité	
Villa Saint Guillaume	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°41		
Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE ALPHONSE DAUDET - ANNEXE		
2, rue Fallet		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Quai du Maréchal Joffre	Totalité	
Rue Alice	Totalité	
Rue du Chemin Vert	Totalité	
Rue Saint Guillaume	Totalité	
Rue Sainte Geneviève	Totalité	
Rue Saint Saëns	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°42		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ARMAND SILVESTRE		
186, rue Armand Silvestre		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la Terrasse	Totalité	
Avenue des Vanettes	Totalité	
Avenue du 11 Novembre	Totalité	
Avenue Malvesin	Totalité	
Boulevard Georges Clémenceau	Du n° 2 au n° 50	Du n° 1 au n° 43
Place Jean Mermoz	Totalité	
Place Malvesin	Totalité	
Résidence Jean Mermoz	Totalité	
Rue Adolphe Lalyre	Totalité	
Rue des Ajoux	Totalité	
Square des Ajoux	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°43		
Lieu de vote : ECOLE MIXTE MERMOZ		
8, avenue Léon Bourgain		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue Alfred de Vigny	Totalité	
Rue Armand Silvestre	Du n° 117 au n° 199	Du n° 130 au n° 240
Rue Guillaume Farel	Totalité	
Rue Watteau	Du n° 1 au n° 3 bis	Du n° 2 au n° 10
Square Watteau	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°44		
Lieu de vote : ECOLE MIXTE MERMOZ		
8, avenue Léon Bourgain		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue des Hirondelles	Totalité	
Avenue Léon Bourgain	Totalité	
Avenue Léon de Bertalot	Totalité	
Boulevard Saint Denis	Du n° 202 au n° 274	Du n° 267 au n° 341
Passage de la Réunion	Totalité	
Rue Alphand	Totalité	
Rue Auguste Bailly	Du n° 1 au n° 33	
Rue Cantin	Totalité	
Rue Haussmann	Totalité	
Square Léon de Bertalot	Totalité	

BUREAU DE VOTE N°45		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ARMAND SILVESTRE		
186, rue Armand Silvestre		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la Liberté	Totalité	
Avenue Galliéni	Totalité	
Avenue Pasteur	Du n° 45 au n° 53	Du n° 44 au n° 50
Avenue Severine	Totalité	
Place Sarraill	Totalité	
Rue Ambroise Thomas	Totalité	
Rue Augustin Thierry	Totalité	
Rue Condorcet	Totalité	
Rue Jean Moulin	Du n° 2 au n° 10	Du n° 1 au n° 11
Rue Watteau	Du n° 5 au n° 15	Du n° 12 au n° 16
BUREAU DE VOTE N°46		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ARMAND SILVESTRE		
186, rue Armand Silvestre		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place de la Gare	Totalité	
Rue Cacheux	Totalité	
Rue de Behagle	Totalité	
Rue de Chanzy	Totalité	
Rue de la Sablière	Totalité	
Rue du Commandant Lamy	Totalité	
Rue Jean Moulin	Du n° 12 au n° 40	Du n° 13 au n° 39
Rue Madiraa	Totalité	
Square Moncelet	Totalité	
Villa des Couronnes	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°47		
Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ARMAND SILVESTRE		
186, rue Armand Silvestre		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Place de Belgique	Totalité	
Rue du 22 Septembre	Totalité	
Rue Edgar Quinet	Totalité	
Rue Joseph Méry	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°48		
Lieu de vote : CENTRE CULTUREL VILLEBOIS MAREUIL		
88, rue Armand Silvestre		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Franklin	Totalité	
Avenue Pasteur	Du n° 32 au n° 42	Du n° 33 au n° 43
Boulevard de la Paix	Du n° 27 au n° 61	Du n° 56 au n° 60
Boulevard Georges Clemenceau	Du n° 45 au n° 53	Du n° 52 au n° 60
Rue Armand Silvestre	Du n° 95 au n° 115	Du n° 112 au n° 128bis
Rue Baliat	Totalité	
Rue Edith Cavell	Du n° 25 au n° 61	Du n° 36 au n° 48
Rue Franklin	Du n° 32 au n° 64	Du n° 23 au n° 61
Rue Louis Ulbach	Du n° 20 au n° 42	
Rue Louvain	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°49		
Lieu de vote : CENTRE OMNISPORTS DOCTEUR JEAN BLOT		
21, rue Pierre Brossolette		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de l'Europe	Totalité	
Avenue de la République	Du n° 92 au n° 142	Du n° 97 au n° 155
Avenue Michel Ricard	Totalité	
Rue des Minimes	Totalité	
Boulevard de Verdun	Du n° 94 au n° 182	Du n° 97 au n° 165
Rue du Moulin des Bruyères	Totalité	
Rue Emile Zola	Totalité	
Rue Joseph Rivière	Totalité	
Rue Latérale	Totalité	
Rue Paul Bert	Totalité	
Rue Pierre Curie	Totalité	

Villa des fleurs	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°50 Lieu de vote : CENTRE OMNISPORTS DOCTEUR JEAN BLOT 21, rue Pierre Brossolette		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée de la Belle feuille	Totalité	
Avenue de la République	Du n° 62 au n° 90	Du n° 75 au n° 95
Rue d'Estienne d'Orves	Totalité	
Rue Jean Bart	Du n° 34 au n° 52	Du n° 35 au n° 51
Rue Kilford	Du n° 28 au n° 54	Du n° 29 au n° 69
Rue Pierre Brossolette	Du n° 31 au n° 59	
Rue Raspail	Totalité	
Villa des Bleuets	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°51 Lieu de vote : CENTRE OMNISPORTS DOCTEUR JEAN BLOT 21, rue Pierre Brossolette		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Hoche	Totalité	
Avenue Joffre	Totalité	
Avenue Marceau	Du n° 58 au n° 120	
Place du 8 mai 1945	Totalité	
Rue Hoche	Totalité	
Rue Jean-Pierre Timbaud	Du n° 122 au n° 182	Du n° 129 au n° 189
Rue Pierre Brossolette	Du n° 61 au n° 83	
Rue Raymond Ridet	Totalité	
Villa Bonnet	Totalité	
Villa Maurice-André	Totalité	
Villa Robert Marcel	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°52 Lieu de vote : CENTRE OMNISPORTS DOCTEUR JEAN BLOT 21, rue Pierre Brossolette		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Rue de Colombes	Du n° 59 au n° 109	Du n° 54 au n° 126
Rue Pierre Brossolette	Du n° 1 au n° 29 bis	
BUREAU DE VOTE N°53 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE LAMARTINE 62, rue Jean-Pierre Timbaud		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue de la République	Du n° 1 au n° 73	Du n° 2 au n° 60
Avenue de Parthenay	Totalité	
Passage Louis Thuillier	Totalité	
Rue Blondel	Totalité	
Rue des Vieilles Vignes	Totalité	
Rue Jean Bart	Du n° 1 au n° 33	Du n° 2 au n° 32
Rue Jean Pierre Timbaud	Du n° 64 au n° 120	Du n° 65 au n° 127
Rue Kilford	Du n° 1 au n° 27	Du n° 2 au n° 26
BUREAU DE VOTE N°54 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE LAMARTINE 62, rue Jean-Pierre Timbaud		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Marceau	Du n° 2 au n° 56	
Rue Barbès	Totalité	
Rue Sébastopol	Totalité	
BUREAU DE VOTE N°55 Lieu de vote : ECOLE ELEMENTAIRE ANATOLE FRANCE 70 rue Armand Silvestre		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Dubonnet	Totalité	
Boulevard de la Paix	Du n° 1 au n° 25	Du n° 2 au n° 26
Boulevard de Verdun	Du n° 44 au n° 72	
Rue Louis Ulbach	Du n° 1 au n° 27	

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>